



M I G A D O

Migrateurs Garonne Dordogne

**RAPPORT D'ACTIVITE DU CENTRE DE BERGERAC POUR
L'ANNEE 2013**

**PRODUCTION D'ŒUFS A PARTIR D'UN CHEPTEL DE SAUMONS
SAUVAGES**

Etude financée par :

L'Union Européenne
L'Agence de l'Eau Adour-Garonne
La Région Aquitaine
L'ONEMA
La FNPF

***Damien Filloux
Dominique Sage
Jean-François Lamargot
David Clavé***

Juin 2014

MI.GA.DO. 15D-14-RT



Cette étude est cofinancée
par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en
Aquitaine avec le FEDER.

AVANT PROPOS

Nous tenons à remercier toutes les personnes, organismes, et institutions qui soutiennent le plan de restauration du saumon atlantique dans la Dordogne que ce soit sur le plan financier, technique ou moral...

Parce que demeure l'espoir de conserver le patrimoine et la ressource que représentent les poissons migrateurs pour notre société.

Les actions de production de saumon atlantique en Aquitaine regroupent les coûts de fonctionnement des piscicultures (ou salmonicultures) gérées par Migado. Il y a deux sous-ensembles : le premier concerne le centre de Bergerac (code action Aberg13) où est conservé un cheptel de géniteurs sauvages pour la production d'œufs, le second concerne la pisciculture de Castels (code action Acas13) où est conservé un cheptel de géniteurs dits « enfermés » et où sont élevés une grande partie des juvéniles dédiés au plan de repeuplement du bassin de la Dordogne.

Le présent rapport d'activité expose le fonctionnement des structures, l'activité sur le site de Bergerac et les principaux résultats de l'année 2013. Le financement global de cette opération est assuré aux 2/3 par le programme d'action Aquitaine (APROG13) et à 1/3 par le programme d'action Midi-Pyrénées (MPPROG13).

RESUME

La pisciculture de Bergerac est la base du dispositif de production de juvéniles pour le plan de restauration du saumon atlantique. C'est le premier centre de ce type ayant été construit en France. Il permet de conserver, d'élever et de faire reproduire plusieurs années durant des saumons atlantiques adultes. Seulement des œufs sont produits sur le site. Ils bénéficient du statut indemne MRC et sont expédiées par la suite vers différentes structures. La totalité des œufs produits est dédiée au bassin versant Garonne-Dordogne.

En 2013, 32 saumons sauvages ont été capturés et conservés sur le site. 63 géniteurs ont été reconditionnés avec succès. Ces poissons ont permis de produire environ 440 000 œufs embryonnés pour alimenter les filières de production de juvéniles pour le repeuplement des axes Garonne et Dordogne.

SOMMAIRE

AVANT PROPOS.....	I
RESUME.....	III
SOMMAIRE	IV
TABLE DES ILLUSTRATIONS	V
INTRODUCTION.....	1
LE CENTRE DE RECONDITIONNEMENT DE BERGERAC	2
1 ASPECTS GENERAUX.	2
1.1 FONCTIONS ET OBJECTIFS	2
1.2 CHOIX DES TECHNIQUES, DIMENSIONNEMENT	5
1.3 AXES PRINCIPAUX DE TRAVAIL.....	7
2 LES PIEGEAGES	8
2.1 LOCALISATION ET ORGANISATION DES CAPTURES	8
2.2 RESULTATS ET BILAN DU PIEGEAGE.....	9
2.3 CARACTERISTIQUES DES POISSONS	10
2.4 COEFFICIENT DE CONDITION LORS DES PIEGEAGES	11
2.5 METHODOLOGIE GENERALE DE CONDITIONNEMENT ET DE STABULATION	12
3 STATUT SANITAIRE DE LA PISCICULTURE.....	13
3.1 SUIVI SANITAIRE ET PROPHYLAXIE	13
4 STABULATION ET RECONDITIONNEMENT	16
4.1 MAINTIEN ARTIFICIEL DE PARAMETRES ENVIRONNEMENTAUX SATISFAISANTS	16
4.2 LES EFFECTIFS, EVOLUTION DU CHEPTEL.	17
4.3 PATHOLOGIES RENCONTREES ET TRAITEMENTS.....	18
4.4 LUTTE CONTRE L'EROSION DES NAGEOIRES.....	18
4.5 SUIVI DE LA PHYSICO CHIMIE.....	19
5 LE NOURRISSAGE.....	21
5.1 TYPES D'ALIMENTS UTILISES	21
5.2 TECHNIQUES DE NOURRISSAGE.....	22
5.3 QUANTITES INGEREES.....	23
5.4 RESULTATS DU RECONDITIONNEMENT ET EFFECTIFS PRESENTS AUX PONTES	24
5.5 GAIN DE POIDS.....	25
6 REPRODUCTION ARTIFICIELLE	26
6.1 LES PONTES	27
6.2 PRODUCTION D'ŒUFS	29
6.3 EXPEDITIONS DES ŒUFS.....	35
6.4 CONGELATION DE SEMENCE	37
DISCUSSION - CONCLUSION	38
ANNEXES.....	39

TABLE DES ILLUSTRATIONS

PHOTO 1: VUE AERIENNE DU CENTRE DE RECONDITIONNEMENT DE BERGERAC	3
PHOTO 2: LA STATION DE PIEGEAGE DE CARBONNE SUR LA GARONNE.....	9
PHOTO 3 : DISPOSITIF D'ANESTHESIE ET DE CONDITIONNEMENT DES SAUMONS POUR LE TRANSPORT.	12
PHOTO 4: CAGES DE STOCKAGE DES TRUITELLES.....	14
PHOTO 5 : EROSION DE NAGEOIRES.....	18
PHOTO 6 ET PHOTO 7: EXEMPLE DE CICATRISATION APRES SEJOUR SUR GRILLAGE (A GAUCHE, AVANT ET A DROITE APRES 45 JOURS)	19
PHOTO 8 : SARDINES FRAICHES.....	21
PHOTO 9: ALIMENTATION AU BATON	22
PHOTO 10: ALIMENTATION PAR INTUBATION.....	22
PHOTO 11: FECONDATION DES SOUS LOTS	35
PHOTO 12: CONDITIONNEMENT DES ŒUFS POUR UNE EXPEDITION	36
FIGURE 1 : REPARTITION DES GENITEURS DE SAUMON ATLANTIQUE ECHANTILLONNES DANS LES POPULATIONS DU SUD-OUEST EN FONCTION DE LEUR PROFIL GENETIQUE INDIVIDUEL (GENESALM).	1
FIGURE 2 : PLAN DE LA PISCICULTURE DE BERGERAC, COMPARTIMENTS DE PRODUCTION.....	4
FIGURE 3 : SCHEMA D'UN CIRCUIT FERME	6
FIGURE 4 : LOCALISATION DES SITES DE CAPTURES	9
FIGURE 5 : REPARTITION DES POISSONS CAPTURES PAR CLASSES DE TAILLES	10
FIGURE 6 : COURBE DES TEMPERATURES MOYENNES MENSUELLES DANS LES STRUCTURES D'ELEVAGES (LA PERIODE DE REPRODUCTION EST EN ROSE).	16
FIGURE 7 : REPRESENTATION COMPARATIVE DES DUREES D'ECLAIRAGE DANS LA STRUCTURE D'ELEVAGE PAR RAPPORT AU MILIEU NATUREL.....	17
FIGURE 8 : SUIVI DES CONCENTRATIONS DE NITRITES SUR UN CIRCUIT D'EAU EN RECIRCULATION POUR LE RECONDITIONNEMENT (AXE GAUCHE, NOURRITURE DISTRIBUEE-AXE DROIT CONCENTRATION EN NITRITES) ..	20
FIGURE 9 : REPARTITION DES APPORTS D'EAU AU COURS DE L'ANNEE.....	20
FIGURE 10 : EVOLUTION DE LA RATION QUOTIDIENNE DISTRIBUEE A L'ENSEMBLE DU CHEPTEL (SAISON 2013)...	23
FIGURE 11 : SEX-RATIO DES GENITEURS AVANT LA REPRODUCTION 2013 (EN HAUT) EVOLUTION DE LA CONSTITUTION DU CHEPTEL DEPUIS 2007 (EN BAS).	24
FIGURE 12 : SCHEMATISATION DES EFFECTIFS PRESENTS AUX PONTES	26
FIGURE 13 : REPARTITION DE L'ACTIVITE DE PONTE SUR LA SAISON 2013-2014.	28
FIGURE 14 : EVOLUTION DU NOMBRE D'ŒUFS VERTS PRODUITS DEPUIS LA CREATION DU CENTRE EN FONCTION DE L'ANNEE D'EXPEDITION DES ŒUFS.	30
FIGURE 15: SUIVI DU NOMBRE DE MALES UTILISES POUR FECONDER CHAQUE FEMELLE.	33
FIGURE 16 : UTILISATION COMPAREE DES MALES (1 A 11 PHM - 12 ET + CASTILLONS).....	34
FIGURE 17 : SUIVI DU NOMBRE DE FEMELLES FECONDEES PAR CHAQUE MALE.....	34
FIGURE 18 : REPARTITION DES EXPEDITIONS D'ŒUFS	36
TABLEAU 1: PERIODES DE MIGRATION ET DE PIEGEAGE	8
TABLEAU 2: SYNTHESE DES PIEGEAGES	10
TABLEAU 3: EQUIVALENCE TAILLE / POIDS MOYEN EN FONCTION DE L'AGE ESTIME	11
TABLEAU 4 : PRESENTATION DES COEFFICIENTS DE CONDITION MOYENS AU MOMENT DES PIEGEAGES (COMPARATIF ENTRE BASSIN POUR 2013 ET HISTORIQUE)	11
TABLEAU 5: ORIGINES ET CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUE DU CHEPTEL AVANT RECONDITIONNEMENT	18
TABLEAU 6: QUANTITES D'ALIMENTS DISTRIBUEES	23
TABLEAU 7 : REPARTITION DU CHEPTEL APRES RECONDITIONNEMENT	24
TABLEAU 8 : PRISE MOYENNE DE POIDS	25
TABLEAU 9 : REPARTITION DES POISSONS PARTICIPANT A LA REPRODUCTION	26
TABLEAU 10: COMPARAISON DES INDICES DE CONDITION AU MOMENT DES PONTES	27
TABLEAU 11: COEFFICIENTS DE CONDITION DES POISSONS RECONDITIONNEES ET DES POISSONS DE L'ANNEE AVANT REPRODUCTION	28
TABLEAU 12 : REPARTITION DES ŒUFS PONDUS EN 2013	29
TABLEAU 13 : REPARTITION DES ŒUFS PRODUITS EN FONCTION DES COHORTES	30
TABLEAU 14 : SURVIE DES ŒUFS PRODUITS EN 2013 EN FONCTION DE LEUR ORIGINE	31

TABLEAU 15 : TAUX DE SURVIE DES ŒUFS	32
TABLEAU 16 : DESCRIPTIF DES SOUS LOTS	33
TABLEAU 17 : REPARTITION DES ŒUFS FECONDES PAR TYPE DE CROISEMENT, NOMBRE D'ŒUFS ET % (HORS QUEUES DE PONTE)	35

INTRODUCTION

Au début du XX^{ème} siècle, la population autochtone de Saumon atlantique (*Salmo salar*) a totalement disparu du bassin Gironde-Garonne-Dordogne. Ainsi, dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'espèce lancé par l'Etat français dans les années 80, la restauration du saumon atlantique passait inéluctablement par des alevinages. Les premières souches utilisées ont été les plus facilement disponibles : Canada, Ecosse et Norvège. Puis, cette stratégie a rapidement été abandonnée pour privilégier l'utilisation de souches d'origine française : Loire-Allier et Adour-Gaves afin de produire les juvéniles déversés. **C'est en 1995, avec la construction d'un centre dédié à la conservation de saumons « sauvages » à Bergerac qu'ont commencé les piégeages de géniteurs en migration sur la Dordogne puis sur la Garonne et donc l'utilisation exclusive de la souche de saumon acclimatée au bassin Gironde-Garonne-Dordogne pour alimenter la filière de production de juvéniles. Ce site était le premier du genre à être mis en service en France.**

Les études menées récemment dans le cadre du programme national GENESALM ont permis de caractériser le « profil » génétique de la population de saumons de Garonne-Dordogne. En effet, cette population à la généalogie complexe, présente un profil original rappelant l'historique des pratiques.

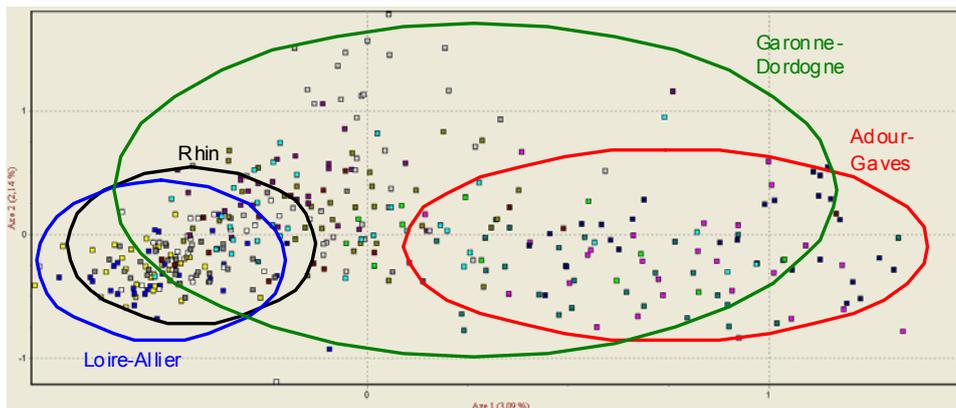


Figure 1 : Répartition des géniteurs de saumon atlantique échantillonnés dans les populations du Sud-Ouest en fonction de leur profil génétique individuel (GENESALM).

Le cheptel de géniteurs entretenus à la pisciculture de Bergerac est constitué de saumons dits « sauvages » car capturés dans le milieu naturel (pièges de Tuilières, Golfech ou Carbonne) et ayant effectué un cycle biologique complet en milieu naturel, une migration vers les eaux froides de l'Atlantique Nord et une autre pour retourner sur leur lieu de naissance (préparant la reproduction). Ce sont donc des poissons qui ont subi les pressions de sélection du milieu naturel, qui y ont fait face avec succès et qui, potentiellement, peuvent transmettre cet héritage. Les structures du centre permettent de conserver ces saumons adultes dans des conditions optimales pour la survie, le grossissement et la reproduction.

Actuellement pourvu de 3 circuits fermés thermorégulés, le site peut accueillir jusqu'à 150 individus pour une production de 750 000 œufs. S'il est possible de conserver une petite quantité d'alevins durant la phase de résorption, ces infrastructures se limitent néanmoins à la production d'œufs et à l'entretien d'un cheptel de géniteurs.

Les œufs qui y sont produits sont directement ou indirectement à l'origine de tous les poissons déversés sur le bassin Garonne-Dordogne.

LE CENTRE DE RECONDITIONNEMENT DE BERGERAC

1 ASPECTS GENERAUX.

1.1 Fonctions et objectifs

Le centre de reconditionnement de Bergerac est une pisciculture qui a pour vocation d'entretenir un cheptel de saumons atlantiques capturés dans le milieu naturel et d'assurer, grâce à celui-ci, une production d'œufs et leur incubation jusqu'au stade œillé. Les installations aquacoles sont des circuits fermés. Ces dispositifs thermorégulés permettent d'assurer la conservation de ces poissons, leur reconditionnement et la production d'œufs.

L'enjeu est de produire un maximum d'œufs de souche locale (acclimatée) possédant une bonne qualité sanitaire et génétique, en prélevant un minimum de géniteurs sur la population sauvage.

A terme, l'objectif est de favoriser le retour des saumons sur les bassins de la Garonne et de la Dordogne tout en maintenant la variabilité génétique indispensable pour l'adaptation des alevins au milieu naturel sans appauvrir le patrimoine génétique de la population.

Ces particularités génèrent des contraintes différentes de celles observées dans un élevage conventionnel dont les produits sont destinés au marché de la consommation.

L'utilisation d'individus sauvages pour la production d'œufs et la mise en place progressive d'une cryobanque de sperme sont des éléments essentiels pour la sauvegarde de l'espèce. Ces poissons ont d'autant plus de valeur qu'ils ont effectué un cycle biologique complet (rivière / océan / rivière). Cela sous-entend qu'ils ont été confrontés à toutes les pressions de sélection que rencontre un saumon au cours de sa vie et qu'ils possèdent *a minima* les attributs qui permettent d'y faire face.

Le centre est implanté à proximité du barrage de Bergerac, premier obstacle rencontré par les poissons lors de leur migration de montaison.



Photo 1 : Vue aérienne du Centre de reconditionnement de Bergerac

Les installations techniques se composent (Figure.2) :

- de deux bâtiments d'élevage comprenant 6 et 4 bassins circulaires de 10 m³ de volume pouvant accueillir au total environ cent cinquante géniteurs ;
- d'un bâtiment « mixte » regroupant l'écloserie, un bassin d'isolement, une zone de stockage de matériel et de préparation des rations ;
- d'une plateforme couverte séparant les deux bâtiments cités précédemment. C'est là qu'ont lieu les opérations de réception des géniteurs, prises de données, traitements sanitaires individuels et pontes.

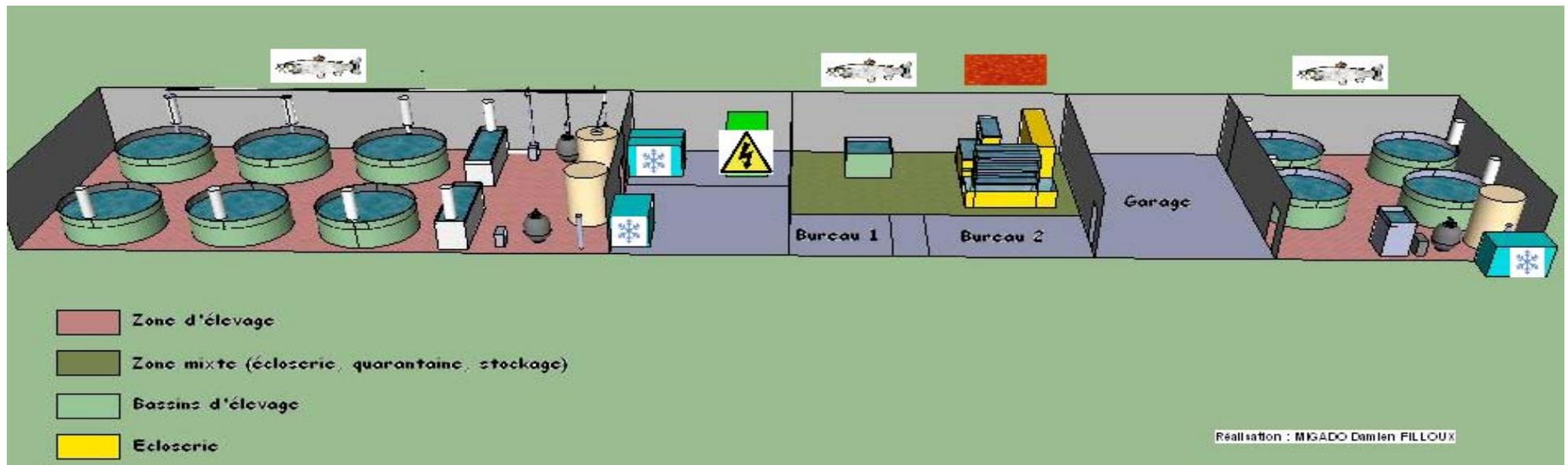


Figure 2 : Plan de la pisciculture de Bergerac, compartiments de production.

La séparation physique des principales activités permet de délimiter des compartiments sanitaires. Ceci permet, lors des activités quotidiennes, de prévenir des contaminations transversales et, lors d'épizooties, de confiner les géniteurs atteints afin de les traiter et de n'avoir ainsi à euthanasier qu'une partie du cheptel si cela s'avérait nécessaire.

1.2 Choix des techniques, dimensionnement

Le choix du type et de la taille des installations d'élevage a été établi en fonction de l'état de la population de saumons sur le bassin de la Dordogne et de la Garonne et des besoins. Il est issu du compromis entre la quantité de juvéniles devant être produite pour mener un plan de restauration en accord avec la capacité de production du milieu et la part de géniteurs qu'il est raisonnable de prélever afin de ne pas pénaliser la reproduction naturelle. En effet, la nécessité des alevinages ne doit pas occulter l'objectif *in fine* qui est de retrouver progressivement une production naturelle de juvéniles dans le cours d'eau.

Les poissons capturés doivent avoir les plus grandes chances de survie en captivité. Cela impose en priorité :

- un milieu d'élevage aux paramètres physico-chimiques contrôlés et optimaux pour l'espèce ;
- une eau de température stable et fraîche (7 à 15°C) pour prévenir le stress et le développement de pathologies ou faciliter la cicatrisation de plaies éventuelles ;
- des exigences constantes et adaptées en matière de prophylaxie ;

- une bonne organisation des opérations sensibles (piégeage, transport, manipulations, nourrissage...).

Considérant les contraintes biologiques, ce type de dispositif permet par ailleurs de faire des économies d'eau et d'électricité. Le recyclage de l'eau via des filtres mécaniques et biologiques limite les consommations et les coûts de thermorégulation.

Chaque circuit fermé (3 à 4 bassins) est équipé d'un système de filtration.

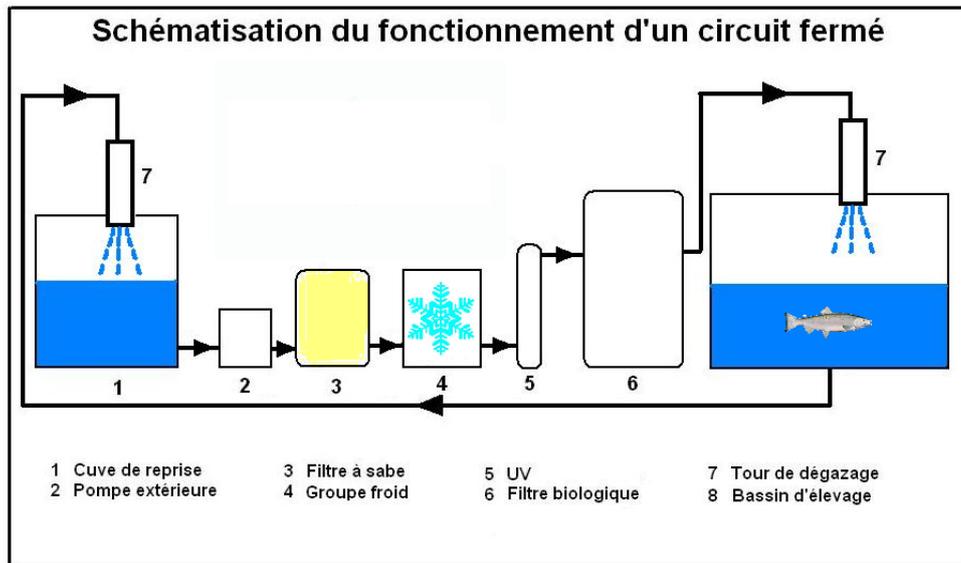


Figure 3 : Schéma d'un circuit fermé

1- La filtration mécanique permet l'élimination des particules en suspension, elle est d'abord assurée par une décantation primaire, puis par un filtre à sable (40 µm) ;

2- L'eau est refroidie par des groupes froids et désinfectée par rayonnement UV ;

3- La filtration biologique permet l'élimination des particules en solution (produits azotés). Elle s'effectue par passage de l'eau dans les filtres biologiques où des bactéries consomment ces produits ;

4- Les tours (colonnes) de dégazage oxygènent l'eau et éliminent les gaz dissous indésirables.

Ces étapes garantissent une qualité d'eau adéquate à la conservation de poissons adultes sur de longues périodes. De plus, cela permet d'éliminer la quasi-totalité des contaminants de l'eau d'élevage. La démarche est proche de celle mise en œuvre dans les stations de traitement et de distribution de l'eau potable.

1.3 Axes principaux de travail

Les opérations réalisées à la pisciculture de Bergerac sortent du cadre traditionnel de l'aquaculture à vocation agronomique, dans la mesure où une grande attention est portée à un faible nombre de poissons et où la finalité est de produire des individus aussi diversifiés que possible. Elles comprennent :

- Une partie du piégeage des géniteurs sauvages ;
- L'analyse de chaque poisson prélevé (biométrie complète et état sanitaire général). Les informations collectées viennent compléter celles recueillies dans les stations de contrôle ;
- La préparation de la nourriture (découpage / pesée) et le nourrissage individuel ;
- L'utilisation de protocoles de pontes et de croisements définis pour maximiser le nombre de familles d'œufs issues de « couples » différents ;
- Le suivi des pontes selon leur origine durant l'incubation ;
- La cryoconservation des semences ;
- Le suivi des paramètres physico chimiques ;
- Le suivi sanitaire et la désinfection systématique des ustensiles ;
- La maintenance des circuits fermés ;
- Le renseignement d'un profil individuel complet des géniteurs (morphologie, âge, génotypage, etc.).

2 LES PIEGEAGES

L'espérance de vie des saumons est relativement courte et limite le nombre de reproductions que chaque individu peut réaliser. Chaque année, il est impératif d'assurer un renouvellement du cheptel du centre par l'introduction d'individus nouveaux capturés dans le milieu naturel pour maintenir les niveaux de production. De plus, le renouvellement des parents assure la diversité génétique des juvéniles produits. Ce facteur est crucial pour maintenir une population viable. Cela permet également de collecter des informations complémentaires sur la population qui colonise nos bassins (caractéristiques biométriques, génétique, sex ratio, âge...).

Les captures sont réalisées lors des principales périodes d'activité de migration (Tableau 1):

- de mars à juillet, avec, en début de période, des poissons de grande taille (rédibermarins ou Plusieurs Hivers de Mer) et, en fin, des poissons plus petits appelés « castillons » qui n'ont qu'un seul hiver de mer.
- de septembre à fin novembre, avec principalement des castillons qui reprennent leur migration avec la baisse des températures de l'eau (arrêt de migration estivale).

Tableau 1: Périodes de migration et de piégeage

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
PHM												
1 HM												
Piégeage												

2.1 Localisation et organisation des captures

Les sites de captures ont beaucoup évolué depuis le début des activités du Centre de Bergerac. De 1995 à 2002, l'essentiel du piégeage était réalisé sur la passe à poissons de Bergerac par le personnel travaillant sur le centre. A partir de 2003, le piégeage des saumons du bassin Dordogne a été transféré sur le site de Tuilières, à la sortie de l'ascenseur à poissons. Ceci a permis de capturer des saumons PHM dans de meilleures conditions qu'auparavant. Entre 2006 et 2008, suite à la rupture du barrage de Tuilières, le piégeage a été transféré au niveau de l'aménagement hydroélectrique de Mauzac, situé une quinzaine de kilomètres en amont de Tuilières. Aujourd'hui, les saumons sont de nouveau capturés à Tuilières.

Sur le bassin de la Garonne, les captures n'ont réellement démarré qu'à partir de 2002. Les géniteurs sont piégés soit à Golfech (95% des captures), soit à Carbonne.

Toutes ces modifications induisent une organisation et une implication importante de la part du personnel Migado. Les contraintes sont nombreuses : *i)* le caractère aléatoire des remontées et des présences de saumons dans les dispositifs de franchissement demande une grande attention de la part des « piégeurs » *ii)* la présence d'autres espèces peut nuire ou empêcher tout effort de piégeage, *iii)* le temps passé à transporter les différents sujets est très important, l'ensemble de ces facteurs rendant le processus très lourd.

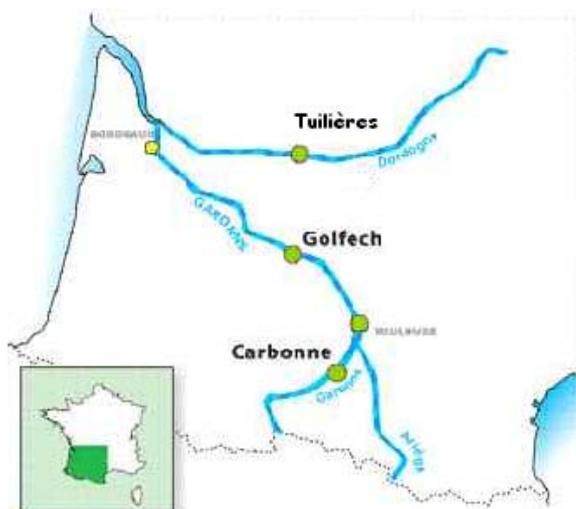


Figure 4 : Localisation des sites de captures



Photo 2 : La station de piégeage de Carbonne sur la Garonne

2.2 Résultats et bilan du piégeage

En 2013, 32 poissons ont été capturés et transportés au centre de Bergerac. 75% viennent du bassin de la Dordogne et 25% de la Garonne (Tableau 2). La faible contribution du bassin Garonne aux piégeages est liée à des conditions hydrauliques défavorables à un fonctionnement optimal de l'ascenseur à poisson de Golfech. Ainsi, peu de géniteurs ont été comptabilisés et susceptibles d'être capturés.

L'âge des poissons piégés est défini par scalimétrie. Les stries concentriques qui se forment sur les écailles lors de la croissance du poisson sont comptées afin de définir son âge. Cette technique s'apparente à celle utilisée pour appréhender l'âge des arbres.

En prenant en compte la lecture des écailles, les dates de piégeage et la taille des poissons, il semblerait que 5 castillons ont été capturés cette année.

Le sex-ratio des poissons capturés est très largement en faveur des femelles puisqu'elles représentent plus de 56 % des individus.

Tableau 2 : Synthèse des piégeages

	1 HM		PHM	
	Mâle	Femelle	Mâle	Femelle
Garonne	0	0	1	7
Dordogne	11	1	2	10
Total	11	1	3	17

Au moment de leur capture, les poissons piégés présentaient un état général très satisfaisant (Tab 4). Durant la phase d'entretien précédant les pontes, une femelle et un mâle de Dordogne n'ont pas survécu et deux femelles et un mâle Dordogne n'ont pas maturé.

Ainsi, en 2013, 27 saumons sauvages pouvaient potentiellement participer à la production d'œufs pour l'effort de repeuplement 2014.

2.3 Caractéristiques des poissons

Les arrivées de poissons PHM se sont étalées du 21 mars au 29 septembre. Il s'agit de poissons dont la taille varie de 57 à plus de 94 cm pour un poids compris entre 1,5 et plus de 7 kg (Figure 5).

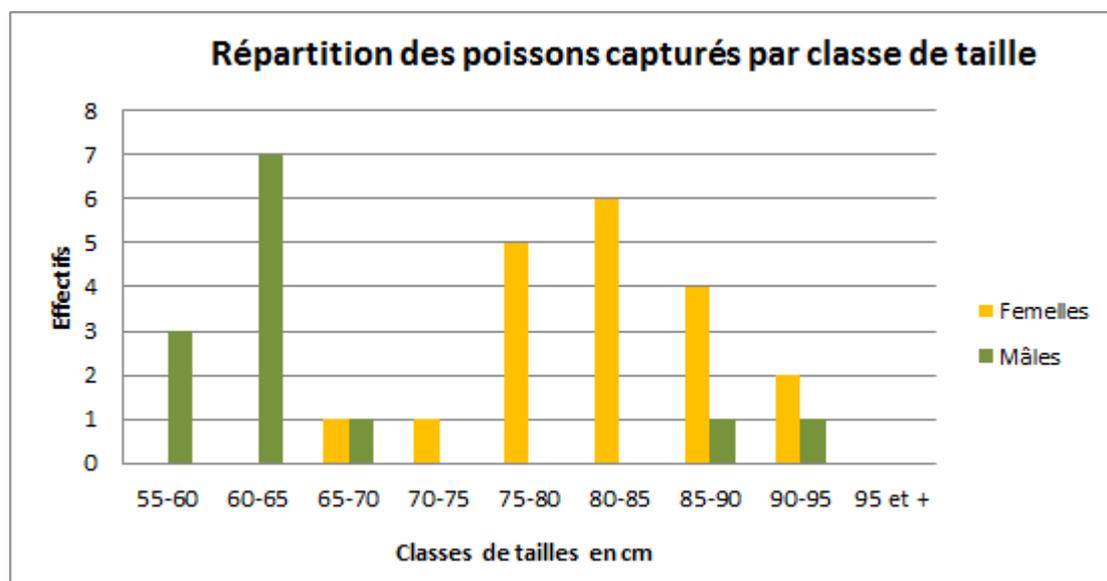


Figure 5 : Répartition des poissons capturés par classes de tailles

Tableau 3: Equivalence taille / poids moyen en fonction de l'âge estimé

	Age de mer		
	1 HM	2 HM	3 HM
T moy (LT en cm)	61,1	80,7	89,8
Poids moy (kg)	1,8	4,9	6,6

Les poissons ayant passé 3 ans en mer présentent des caractéristiques morphologiques intéressantes, même si en moyenne leur taille n'est supérieure que de 10 % à celle des 2 hivers de mer, leur masse est supérieure de presque 20 %. Leur fécondité est donc nettement supérieure aux individus plus jeunes.

2.4 Coefficient de condition lors des piégeages

Le coefficient de condition est un indicateur fiable de l'état de santé du géniteur. Il permet d'appréhender lors de la capture du poisson son embonpoint. Cet indicateur est un rapport taille/poids. Un bon état initial se traduit pour les PHM capturés au printemps par un indicateur (ou embonpoint) proche de 1. En-dessous, le poisson est amaigri et peut ne pas disposer des ressources énergétiques suffisantes pour que son métabolisme assure la maturation des gonades ou permette au poisson de survivre après la reproduction.

Les poissons présentant des coefficients faibles sont plus fragiles que les autres et nécessitent plus d'attention. Ils sont plus sensibles aux infections et moins prompts à se nourrir seuls.

Tableau 4 : Présentation des coefficients de condition moyens au moment des piégeages (comparatif entre bassins pour 2013 et historique)

Moyenne générale	0,95
Coefficient moyen Garonne	0,99
Coefficient moyen Dordogne	0,94

K (LF)	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Capture	0,88	1,01	0,97	0,86	1	0,98	0,92	0,91	0,94	1,02	1	0,95

Pour 2013, la moyenne des coefficients de condition est voisine de 1 pour chaque bassin. Toutefois, elle est inférieure sur la Dordogne. Parfois, des variations importantes sont observées entre les deux axes. Cette valeur traduit un embonpoint relativement satisfaisant (Tableau 4). La valeur Dordogne s'explique par des captures plus tardives dans la saison que sur la Garonne et donc l'acheminement de poissons amaigris ayant séjourné plusieurs semaines ou plusieurs mois dans la rivière.

2.5 Méthodologie générale de conditionnement et de stabulation

La technique utilisée pour la capture, le conditionnement et le transport des poissons est issue d'une méthodologie rigoureuse qui a fait ses preuves. Elle permet de minimiser le stress des poissons et donc de réduire la part de mortalité à de rares exceptions près. Les saumons capturés sur les différents sites de piégeage sont anesthésiés dans une bêche à armature et conditionnés dans une poche remplie d'une solution d'eau et d'eugérol (faiblement dosé) puis gonflée à l'oxygène pur.



Photo 3 : Dispositif d'anesthésie et de conditionnement des saumons pour le transport.

Durant le transport, les poches sont placées dans des caissons isothermes totalement opaques. Des blocs réfrigérants et des serviettes humides y sont disposés pour maintenir une température constante.

La durée du transport jusqu'au centre de Bergerac varie d'une demi-heure à près de trois heures en fonction du site de piégeage (1/2h pour Tuilières, 1h30 depuis Golfech et près de 3 h pour Carbone).

Une fois à Bergerac, différentes opérations sont réalisées : biométrie (mensurations, poids), marquage par Pit-Tag, prélèvements d'écaillés, prélèvements génétiques, détermination du sexe et de l'état de santé, déparasitage manuel, vaccination et traitement antibiotique préventif pour réduire les risques de développement de maladies liées au stress des manipulations.

Enfin, les poissons sont mis directement en bassin dans le compartiment sanitaire qui leur est dédié (circuit droite, cf Figure 2). Un bassin reçoit les poissons de Garonne, un autre ceux de Dordogne et, le troisième, les individus qui présentent un état sanitaire hasardeux.

3 STATUT SANITAIRE DE LA PISCICULTURE

3.1 Suivi sanitaire et prophylaxie

La conservation de poissons sauvages adultes dans une structure d'élevage comporte d'importantes contraintes zootechniques et sanitaires. Le renouvellement annuel d'une partie du cheptel par des individus issus du milieu naturel, au statut sanitaire inconnu, fait de la probabilité d'introduction de maladies un risque chronique. Le statut sanitaire du cheptel évolue donc en conséquence et, en théorie, le centre de Bergerac devrait être classé « indéterminé ». Comme le statut sanitaire des parents est transmis aux descendants et que ces derniers sont destinés à être dispersés sur tout le bassin versant, il a fallu mettre en place une démarche sanitaire afin de s'assurer du statut de nos poissons et d'obtenir le statut indemne MRC.

3.1.1 Mise en place d'une zone de quarantaine

En application de la directive 2006/88/CE, les démarches liées à l'obtention de l'agrément et du statut de « zone indemne » de la pisciculture de Bergerac ont été réalisées. Pour ce faire, le site a été classé comme zone de quarantaine et des examens virologiques sont pratiqués annuellement. Afin de ne pas sacrifier de saumons, ils sont effectués sur des poissons sentinelles afin de rechercher la présence de maladies réputées contagieuses (MRC) telles que la NHI et la SHV.

Ce protocole est contraignant mais il permet de contrôler les poissons du site et de s'assurer de l'absence de maladies : d'attribuer donc aux œufs produits sur le site le statut indemne MRC qui permet de les transporter sur tout le bassin sans restriction.

Toutes ces démarches ont été accompagnées et encadrées par la Direction Départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Dordogne et par le Groupement de Défense Sanitaire Aquacole d'Aquitaine.

Présentation du protocole :

Afin de déterminer le statut sanitaire d'un élevage, un échantillon d'individus doit être prélevé dans le cheptel pour réaliser des analyses. Si le cheptel est compartimenté (cloisonnement sanitaire), un échantillonnage doit être fait dans chaque compartiment (ceci implique le sacrifice de ces poissons).

Compte tenu de la valeur (écologique) de chacun des saumons conservés à Bergerac, cette solution n'était pas envisageable. Aussi, nous avons eu recours à des poissons sentinelles (truite arc-en-ciel origine INRA) qui ont la même sensibilité que les saumons vis-à-vis de ces maladies. Des lots ont été placés dans chaque circuit d'eau afin de les exposer au milieu d'élevage de notre cheptel, potentiellement vecteur de pathologies du fait de l'origine de nos poissons. (Photos 4).



Photo 4 : Cages de stockage des truitelles

Les poissons sentinelles ont été conservés sur site 54 jours (du 5 octobre au 29 novembre). Cette période n'est pas anodine car elle précède les pontes et correspond à une phase où les géniteurs ne sont plus nourris et où les piégeages sont terminés. Aucun contaminant potentiel n'entre donc dans l'élevage durant cette phase. Dans le cas contraire, la quarantaine n'aurait pas été possible.

A l'issue de la quarantaine, le GDSAA a analysé les truites. Aucun virus n'ayant été caractérisé, le cheptel de saumons a donc été reconnu sain et classé indemne SHV, NHI. La DDSV a levé la quarantaine le 13 décembre 2012 et a autorisé les exportations d'œufs avec le statut indemne à partir de fin décembre 2012.

Cette démarche sera répétée chaque année, dans la mesure où l'intégration dans le cheptel de saumons capturés dans le milieu naturel remet en cause le statut sanitaire de celui-ci.

3.1.2 Mesures sanitaires et prophylactiques quotidiennes

Pour limiter les risques de mortalité des géniteurs et de propagation de maladies, la prophylaxie constitue un pôle majeur de l'activité. Elle est basée sur trois principes : *i*) minimiser le stress des poissons (stress = développement de maladies), *ii*) isoler les sujets à risques, *iii*) veiller à la propreté des installations.

Les règles mises en œuvre sont :

- le suivi de démarches formalisées (évolutives) ;
- l'évaluation précise de l'état de santé des géniteurs au moment de la capture ;
- la récupération rapide des géniteurs dans les pièges, le transport sous anesthésie ;
- l'utilisation d'un protocole d'élevage visant à diminuer les facteurs de stress ;
- l'isolement des individus capturés l'année en cours ;
- la désinfection systématique du matériel, l'attribution d'un lot de matériel à un lot de poissons ;

- le suivi assidu des poissons et du milieu d'élevage ;
- l'utilisation d'une nourriture de qualité et fraîche ;
- l'usage raisonné de produits curatifs ;
- le suivi sanitaire du cheptel (analyses virologiques) ;
- la vaccination des poissons contre la furunculose et l'administration d'un antibiotique lors de leur entrée dans le centre ;
- la compartimentation des activités et des lots de poissons au sein du site ;
- l'appui technique et le conseil d'un réseau de vétérinaires spécialisés.

4 STABILISATION ET RECONDITIONNEMENT

4.1 Maintien artificiel de paramètres environnementaux satisfaisants

4.1.1 La température

La température d'élevage est contrôlée par un automate électromécanique qui commande des groupes froids. C'est un facteur important qui conditionne la prise alimentaire, la régulation du stress et la maturation sexuelle. Les seuils sont maintenus à 7,5°C l'hiver et à 15°C l'été.

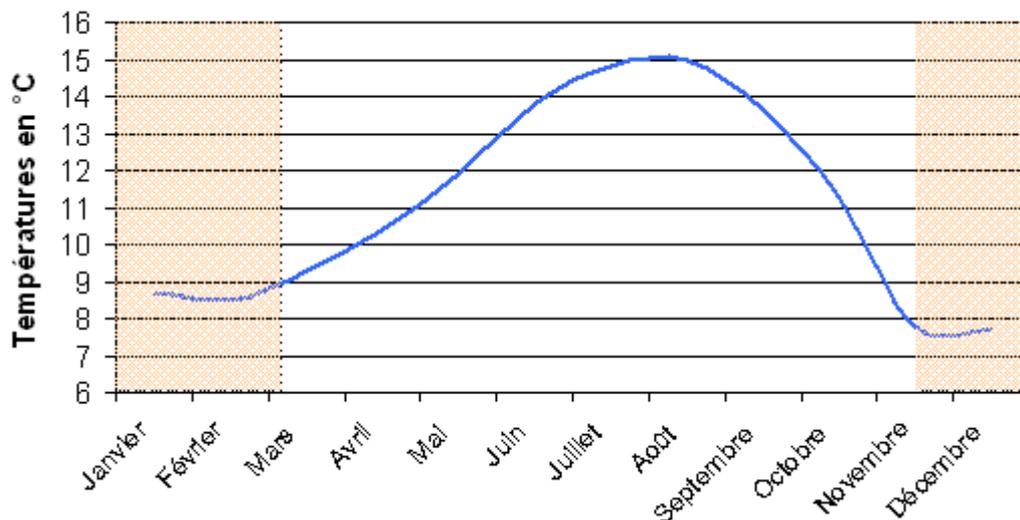


Figure 6 : Courbe des températures moyennes mensuelles dans les structures d'élevages (la période de reproduction est en rosé).

Les changements de températures, à la hausse comme à la baisse, sont faits progressivement pour limiter le stress des poissons et donc le développement de pathologies.

Les températures sont abaissées assez tardivement en fin d'automne pour limiter les coûts énergétiques.

4.1.2 La photopériode

Il est nécessaire de recréer artificiellement des durées d'éclairage conformes à celles observées dans le milieu naturel. Le cycle nyctéméral est un facteur à ne pas négliger, il correspond aux périodes naturelles d'alimentation et de repos. Les dispositifs d'éclairage sont des lampes à incandescence dont l'intensité lumineuse a été tamisée pour correspondre au *preferendum* du saumon atlantique.

La photopériode des installations possède une avance de 3 semaines par rapport à la photopériode naturelle. Cette avance a pour but d'obtenir une maturation plus précoce des femelles reconditionnées. Cette modification s'apparente plus à une mitigation qu'à un changement radical. En effet, il a été choisi de s'orienter prudemment vers une voie pouvant

conduire aux effets recherchés, sans pour autant risquer d'engendrer des décalages indésirables ou inattendus. Cet aménagement a eu des effets positifs sur une partie du cheptel, mais n'a pas permis de limiter le phénomène de reproduction tardive, voire même très tardive pour certains poissons.

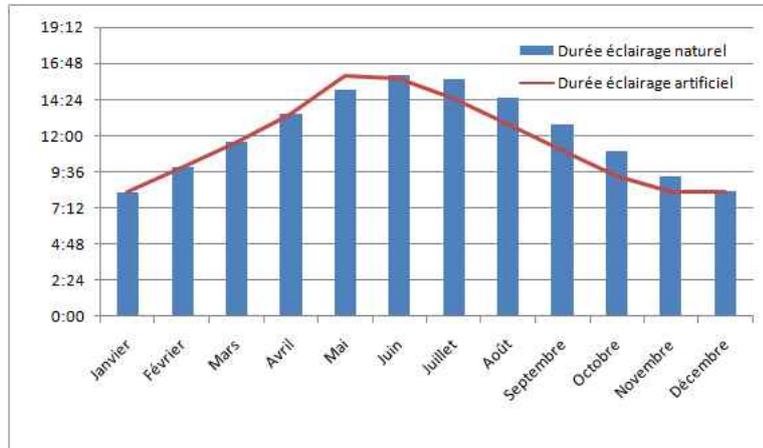


Figure 7 : Représentation comparative des durées d'éclairage dans la structure d'élevage par rapport au milieu naturel.

4.2 Les effectifs, évolution du cheptel.

En règle générale, tous les sujets dits à risques sont éliminés de l'élevage. Ces individus immuno-déprimés ou plus fragiles sont les premiers à contracter des pathologies qui, par la suite, peuvent se transmettre aux poissons en bonne santé. C'est aussi un signe avéré de sénescence.

Néanmoins, compte tenu de la faiblesse des effectifs et de la qualité générale des poissons, la majorité d'entre eux a été conservée.

Les poissons en cours de reconditionnement sont répartis en lots dans les deux circuits qui leur sont dédiés (3^{ème} circuit et circuit gauche, cf Figure 2).

Le bac d'isolement permet de conserver un petit nombre de poissons reconditionnés, abîmés, dans l'espoir qu'ils se rétablissent et participent à la prochaine saison de ponte. Il a par ailleurs une fonction importante pour les traitements ou opérations spécifiques en cours de saison d'élevage (nourrissage de poissons particulièrement difficiles, dominés ou aveugles...).

Ce sont donc 97 poissons qui étaient susceptibles de participer à la reproduction. Le détail des effectifs en fonction des années de piégeage (Tableau 5) permet de constater que des poissons piégés en 2007 sont encore présents dans le cheptel et qu'avec ceux piégés en 2012, ce sont 6 cohortes de saumons qui cohabitent. Les effectifs, en fonction de l'origine géographique, sont assez équilibrés.

Tableau 5: Origines et caractéristiques démographiques du cheptel avant reconditionnement

		2007		2008		2009		2010		2011		2012		
		1 HM	PHM											
Garonne	Mâle	-	-	-	-	-	-	-	1	-	2	-	5	35
	Femelle	-	-	-	-	-	2	-	5	-	11	-	9	
Dordogne	Mâle	-	-	-	-	1	-	1	2	-	3	3	4	48
	Femelle	1	-	-	3	-	1	1	3	-	10	1	14	
		1		3		4		13		26		36		83

4.3 Pathologies rencontrées et traitements

Les techniques de traitement ont évolué. A l'origine, chaque poisson était traité individuellement dans une bêche, ce qui revenait à reproduire la manipulation autant que nécessaire en fonction du nombre de poissons touchés. Actuellement, la manipulation est faite directement dans le bassin de stabulation. Cette méthode permet de moins stresser les poissons par de nombreux transferts, de traiter l'ensemble des individus du bac (porteurs et exposés) et donc d'en accroître l'efficacité tout en diminuant les moyens humains mis en oeuvre.

Au total, 51 traitements ont été réalisés dont 6 dans des bâches pour traiter des parasitoses bénignes et quelques saprolégnioses qui nécessitaient en parallèle un contrôle visuel direct de l'état général du poisson.

4.4 Lutte contre l'érosion des nageoires

L'abrasion des nageoires est une pathologie chronique à l'échelle de l'élevage (1/3 des poissons touchés chaque année). Cette dernière est liée à un comportement récurrent des géniteurs hors période alimentaire qui consiste à se maintenir à proximité du fond, voire même sur le fond. Ce comportement est accentué chez les sujets dominés, en mauvaise forme ou plus sensibles au stress. Ces frottements contre le fond des bassins pourtant lisse ont pour conséquence l'apparition de blessures sur les zones de contact. Celles-ci sont alors autant de portes d'entrée à des infections de toutes origines.



Photo 5 : Erosion de nageoires

Afin d'y remédier, un dispositif composé d'un filet rigide installé à 25 cm du fond est utilisé depuis 2005. Celui-ci, combiné avec des traitements cutanés locaux réguliers, améliore la guérison des poissons.

Cette année, seul un des bassins hébergeant les nouveaux arrivants (circuit de droite) a été équipé.

Une vingtaine de saumons a transité par ce bac, et 90% d'entre eux ont connu une cicatrisation totale des blessures à la fin du « séjour ». La durée moyenne de la cure est d'environ deux mois.

Néanmoins, la mise en place de ce dispositif atténue considérablement les propriétés auto-nettoyantes du bassin. C'est pourquoi, il est utilisé uniquement en période de non nourrissage, de façon à ne pas compromettre l'état de propreté du bassin. Il est utilisé de la mi-novembre à la mi-janvier. Sans ce dispositif, les blessures ne cicatrisent pas.



Photo 6 et Photo 7: Exemple de cicatrisation après séjour sur grillage (à gauche, avant et à droite après 45 jours)

4.5 Suivi de la physico chimie

4.5.1 Les produits azotés

Les produits azotés en question sont NH_3^+ et NO_2 . Ils sont néfastes pour les poissons à haute concentration dans le milieu d'élevage et provoquent l'apparition de pathologies graves et souvent irréversibles. Leur apparition est liée à la biomasse en présence dans la structure d'élevage, à la quantité de nourriture distribuée, à la température et au fonctionnement du filtre biologique censé les éliminer.

Un suivi de ces composés est réalisé régulièrement afin d'ajuster les paramètres d'élevage en cas de pic de concentration.

Quelques pics de nitrites ont été observés sur le circuit le plus nourri (Figure 8). Ceux-ci correspondent au lancement progressif et au fonctionnement du filtre biologique basé sur le cycle de l'azote.

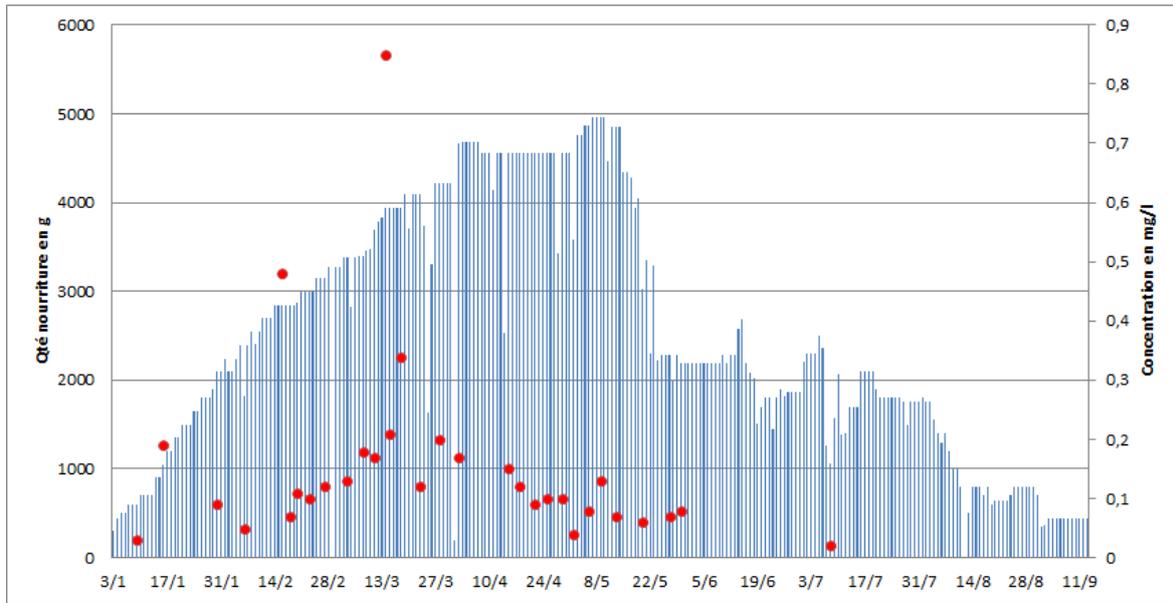


Figure 8 : Suivi des concentrations de nitrites sur un circuit d'eau en recirculation pour le reconditionnement (axe gauche, nourriture distribuée-axe droit concentration en nitrites)

4.5.2 Apports d'eau

Des apports d'eau sont réalisés tout au long de l'année pour compenser les volumes perdus lors des nettoyages des filtres et des traitements.

Le volume total d'eau utilisé pour la saison 2012 est de 1421 m³. Il est inférieur à l'année précédente. Cela s'explique par la baisse des effectifs et des nettoyages de filtre. (Figure 9).

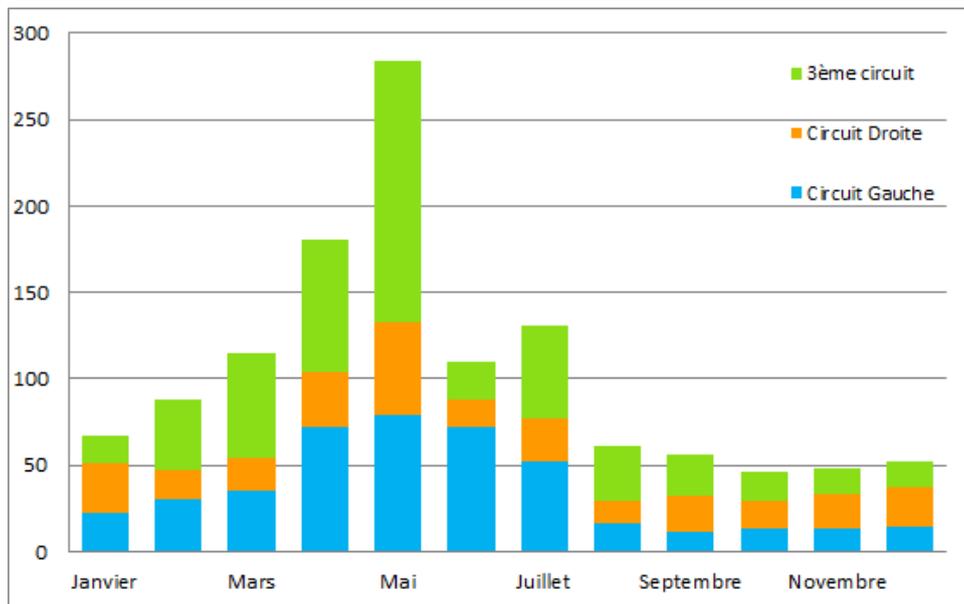


Figure 9 : Répartition des apports d'eau au cours de l'année

5 LE NOURRISSAGE

Le nourrissage occupe une large part de l'activité de la station. Celui-ci joue un rôle capital dans le succès du reconditionnement. En effet, il conditionne la survie des géniteurs, le taux de maturation des femelles et, bien sûr, la quantité et la qualité des œufs. Depuis 2008, le nourrissage débute plus tôt, dès le mois de janvier et s'arrête fin août.

Toutes les étapes de la filière alimentation sont réalisées en interne. Elles comprennent :

- le calcul des besoins sur l'année et des rations ;
- l'approvisionnement, le conditionnement et la conservation ;
- le déstockage et la préparation ;
- la distribution individuelle et collective ;
- le nettoyage ;
- le stockage et l'évacuation des déchets.

5.1 Types d'aliments utilisés

Les géniteurs du centre de Bergerac sont tous d'origine sauvage. Ils ont donc des exigences et des réflexes bien particuliers concernant leur alimentation ; afin d'optimiser la prise de nourriture, un aliment frais doit leur être proposé. Le meilleur compromis reste la sardine car son prix est abordable et son appétence importante. Le nourrissage avec des proies vivantes n'est pas envisageable. Par ailleurs, l'utilisation de sardines a largement fait ses preuves depuis la création du centre.



Photo 8 : Sardines fraîches

L'alimentation est donc principalement composée de chair de sardines fraîches accompagnée périodiquement de compléments vitaminiques, minéraux et immunostimulants. D'autre part, une distribution d'aliments secs (granulés pour géniteurs de salmonidés) est réalisée pour apporter un supplément énergétique et un complément qualitatif. Le supplément énergétique apporté par cet aliment sec peut être appréciable parce qu'à masse égale, il est au moins 3 fois plus énergétique que la sardine. Il peut ainsi répondre aux besoins d'une partie du cheptel en reconditionnement, à une période où il est

demandeur d'importants apports caloriques. Par son taux d'assimilation élevé, il contribue à une réduction de rejets de matières azotées et donc à une amélioration de la qualité de l'eau, à un moment où les filtres biologiques n'ont pas encore atteint leur capacité maximale d'épuration. De par sa formulation, cet aliment artificiel constitue également un complément qualitatif à la sardine et permet d'obtenir un régime alimentaire complet grâce aux acides gras et acides aminés qu'il renferme.

5.2 Techniques de nourrissage

On peut dissocier trois types de nourrissage :

- le nourrissage collectif (à la volée)

Cette technique s'applique lorsque les poissons ont débuté une alimentation indépendante. Il s'agit alors de distribuer manuellement une quantité de nourriture adéquate dans chaque bassin plusieurs fois par jour, en s'assurant que tous les poissons se sont bien nourris.

- le nourrissage au bâton en premier reconditionnement et pour les individus dominés, stressés ou aveugles

Le principe est simple : il s'agit de présenter au bout d'un bâton des petits morceaux de filets de sardine et de les glisser délicatement dans la bouche du poisson, jusqu'à ce que ce dernier accepte la nourriture. De cette manière, le poisson reprend progressivement l'habitude de s'alimenter. Ce procédé est très efficace mais reste consommateur de temps car il implique une parfaite connaissance du cheptel et s'applique individuellement à chaque poisson concerné, certains étant plus récalcitrants que d'autres.

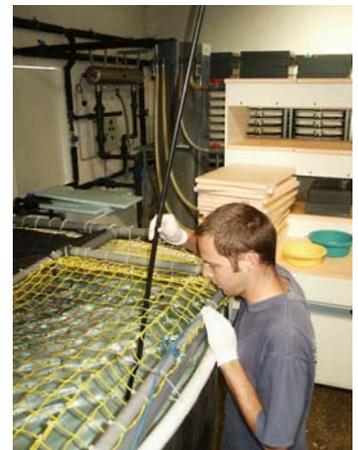


Photo 9: Alimentation au bâton

- le nourrissage par intubation

Il consiste à administrer une bouillie de sardine vitaminée directement dans l'estomac des géniteurs grâce à une seringue. Cette méthode est plus efficace et plus rapide que le bâton pour améliorer l'état général du poisson mais elle implique une manipulation supplémentaire et ne garantit pas une alimentation autonome.

Dans les faits, c'est une combinaison des trois méthodes qui est appliquée sur l'ensemble du cheptel durant tout le reconditionnement. L'intubation est néanmoins réservée à une minorité de poissons dits « difficiles ».



Photo 10: Alimentation par intubation

5.3 Quantités ingérées

Lorsque les géniteurs se nourrissent seuls, des morceaux de poissons sont distribués directement dans les bacs (à la volée). Au cours de la saison, l'opérateur observe le comportement de chaque poisson pour ajuster les quantités distribuées (car si le nourrissage se fait *ad libitum*, tous les individus ne s'alimentent pas au même rythme).

En 2013, plus d'une tonne de nourriture (935 kg) a été nécessaire pour nourrir 97 poissons (Tableau 6). Au mois de mars, tous les géniteurs s'alimentent seuls et la ration journalière ne cesse d'augmenter jusqu'au début du mois de juin où elle atteint son maximum. Cette période de forte alimentation permet aux poissons de retrouver un bon état de santé et de reconstituer un embonpoint suffisant. Celui-ci conditionnera le succès de la phase suivante de maturation.

Durant les mois de juin et juillet, on observe une phase de transition (Figure 10) : la prise de nourriture diminue jusqu'à son arrêt quasi complet (fin septembre). Ce comportement correspond à la période pendant laquelle le poisson prépare sa reproduction (gamétogenèse).

Tableau 6 : Quantités d'aliments distribués

	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Total
Réalisé 2008 (%)	0,6	2,9	8,1	14,2	25,5	31,9	16,4	0,3	0,2	100
Réalisé 2009 (%)	1,2	5,0	11,9	18,6	26,7	28,4	8,2	0,1	0,0	100
Réalisé 2010 (%)	2,2	8	12,8	21,1	30,4	18,3	4,6	1,5	1,2	100
Réalisé 2011 (%)	5	10,3	16	16,6	23,4	17,8	6,2	3,8	0,9	100
Réalisé 2012 (%)	4,2	5,8	13,9	20,2	27	21	5,9	1,5	0,6	100
Réalisé 2013 (%)	4,0	10,1	17,0	20,8	21,4	13,0	9,2	3,7	0,7	100
Q distribué par mois 2013 (Kg)	37,8	94,4	159,3	194,8	200,3	121,9	85,9	34,5	6,5	935

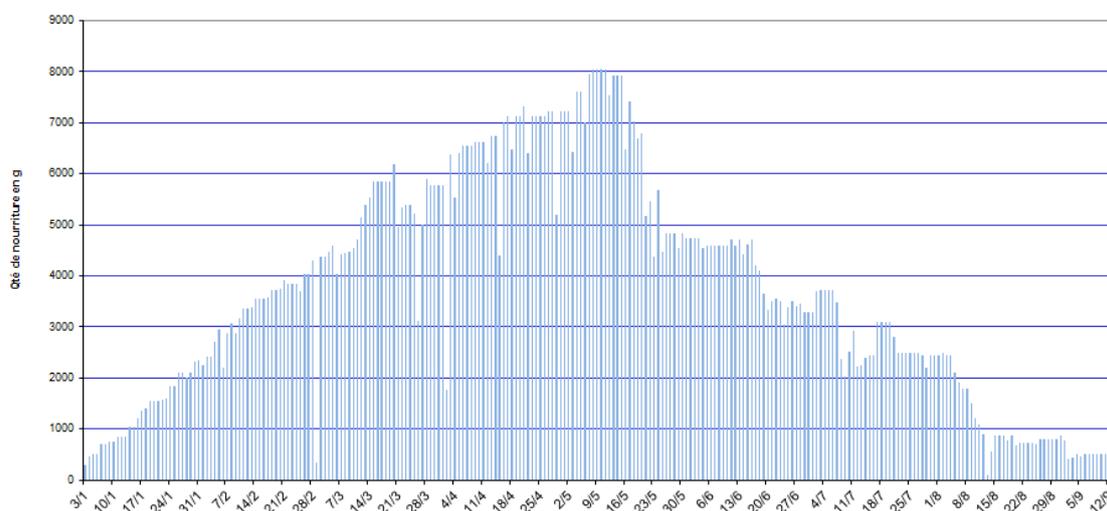


Figure 10 : Evolution de la ration quotidienne distribuée à l'ensemble du cheptel (saison 2013).

Le cheptel est passé d'un poids total d'environ 250 kg avant reconditionnement à un poids avoisinant les 340 kg. Les 1263 kg de nourriture en masse brute (sardines + granulés) ont permis d'augmenter le poids total de ces poissons de 110 kg.

5.4 Résultats du reconditionnement et effectifs présents aux pontes

Le reconditionnement débute après la reproduction. C'est la période de prise de poids qui s'étale approximativement de mars à septembre.

Tableau 7 : Répartition du cheptel après reconditionnement

		2007		2008		2009		2010		2011		2012		
		1 HM	PHM											
Garonne	Mâle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	4	28
	Femelle	-	-	-	-	-	-	3	-	10	-	-	9	
Dordogne	Mâle	-	-	-	-	-	-	1	-	2	3	3	39	
	Femelle	1	-	-	2	-	1	1	2	-	10	1		12
		1		2		1		7		24		32		67

A la fin de la période de nourrissage, un total de 16 poissons n'a pas survécu. Il s'agit de 7 mâles et 9 femelles. Considérant les poissons restants, 5 femelles n'ont pas mûri.

L'effectif des poissons reconditionnés participant à la reproduction s'élève donc à 63 poissons, 48 femelles et 15 mâles. Le taux de reconditionnement des femelles est de 67,6%, et de 44.4% pour les mâles.

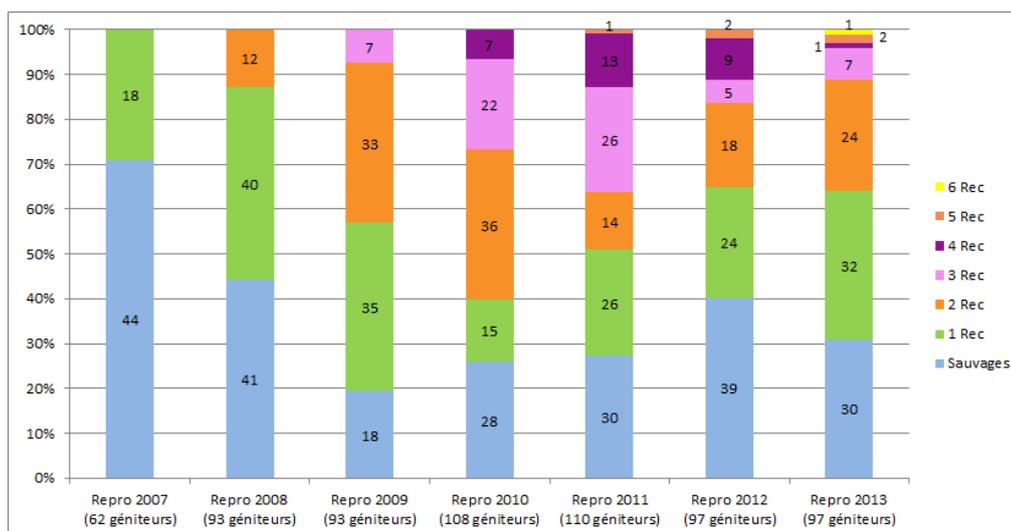
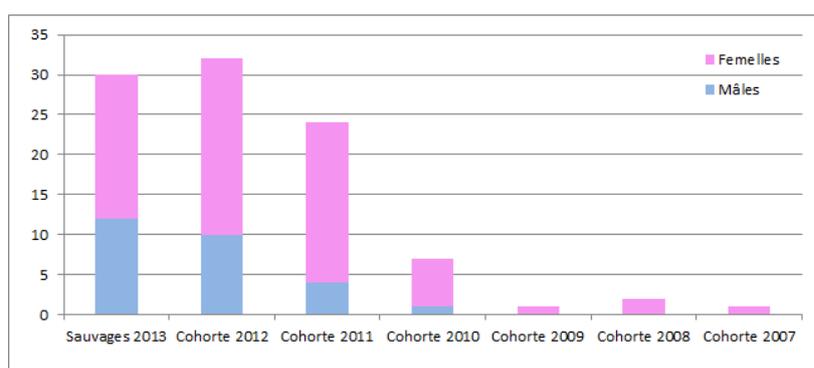


Figure 11 : Sex-ratio des géniteurs avant la reproduction 2013 (en haut) évolution de la constitution du cheptel depuis 2007 (en bas).

Le cheptel de géniteurs de la pisciculture de Bergerac (Figure 11) présente un déséquilibre vis-à-vis des sex-ratios au sein de chaque cohorte et particulièrement les plus anciennes où les mâles sont sous-représentés. Qualitativement et quantitativement, le cheptel a évolué depuis 2007. En dépit d'un nombre de poissons piégés moindre, le cheptel croit en nombre grâce aux reconditionnements multiples. En 2013, des poissons piégés au cours de 7 campagnes différentes cohabitent contre 2 en 2007.

5.5 Gain de poids

Tableau 8 : Prise moyenne de poids

		Prise de poids	
		En kg	En %
Castillon	Rec 1	1,3	40,9
	Rec 2	0,7	17,8
	Rec 3	0,9	19,1
	Rec 4	-0,2	19,1
	Rec 5	-	-
2 HV	Rec 1	1,3	24,4
	Rec 2	0,6	10,9
	Rec 3	0,7	11,1
	Rec 4	0,5	7,3
	Rec 5	-0,5	-7,1
3 HV	Rec 1	1,0	14,0
	Rec 2	-0,4	-6,1
	Rec 3	0,3	4,7
	Rec 4	-	-
	Rec 5	-	-

On remarque que le gain de poids généré par le premier reconditionnement est identique pour les PHM et les castillons.

En revanche, ramenée au poids de départ, la croissance des castillons est beaucoup plus impressionnante puisque leur poids augmente de 41% contre 24% chez les deux hivers. Les prises de poids diminuent avec le temps et le nombre de reconditionnements. En effet, les poissons s'affaiblissent au fil des ans et des reproductions. Ce phénomène s'accroît proportionnellement au nombre d'années passées en mer. Ainsi, il est rare de procéder à plus de 3 reconditionnements pour un poisson ayant 3 hivers de mer, 5 reconditionnements pour un 2 hivers de mer restent exceptionnels.

6 REPRODUCTION ARTIFICIELLE

En comptabilisant les poissons piégés et les reconditionnés qui ont mûri, c'est un effectif de 90 poissons qui a participé à la reproduction en 2013 (Figure 12 et Tableau 9).

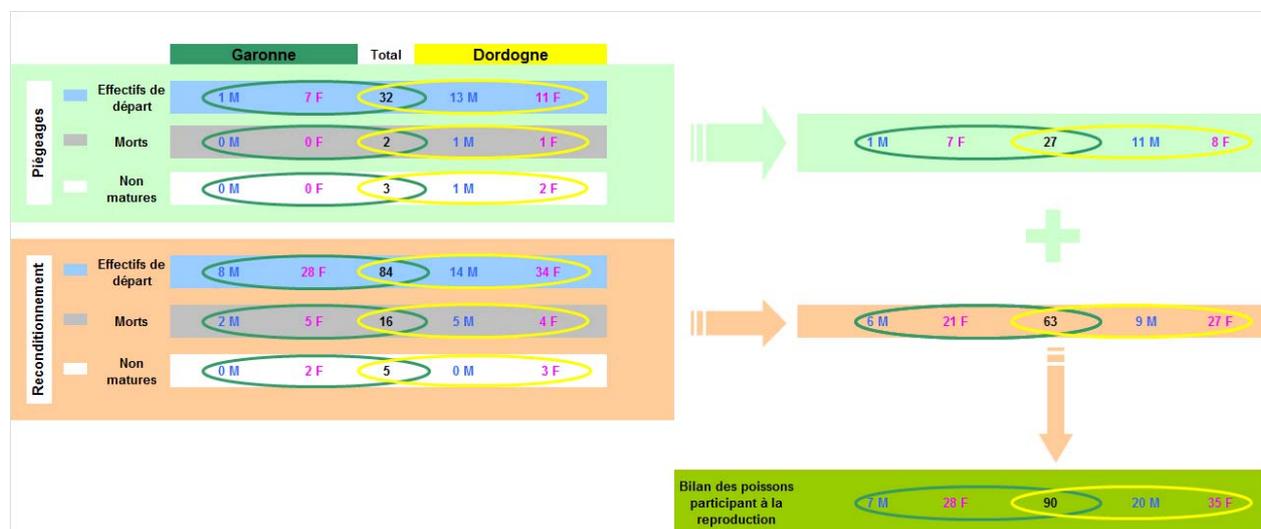


Figure 12 : Schématisation des effectifs présents aux pontes

Tableau 9 : Répartition des poissons participant à la reproduction

Cohortes	2007 à 2012				2013				Total
	Garonne		Dordogne		Garonne		Dordogne		
Origines	1 HM	PHM	1 HM	PHM	1 HM	PHM	1 HM	PHM	
Nb hiverns mer	1 HM	PHM	1 HM	PHM	1 HM	PHM	1 HM	PHM	
Mâles	0	6	3	6	0	1	9	2	27
Femelles	0	21	3	24	0	7	0	8	63
Total	0	27	6	30	0	8	9	10	90

Cette année, les poissons qui ont été utilisés pour les pontes sont d'âges et de cohortes très variés, avec beaucoup d'individus ayant été reconditionnés 3 fois au moins et relativement peu de castillons (moins de 25%). La constitution du cheptel est le reflet des effectifs migrants qui sont faibles ces dernières années, particulièrement en ce qui concerne les castillons. Le dernier point remarquable est la faiblesse du nombre de mâles qui pourrait poser problème du point de vue de la diversité génétique mais le ratio est encore suffisant pour avoir une production de juvéniles viable pour le repeuplement. Les causes de la diminution de la proportion de mâles vis-à-vis des femelles dans le cheptel de Bergerac sont liées à celles exposées plus haut : d'abord le nombre restreint de castillons piégés qui contribue à l'approvisionnement en mâles du fait d'un sex-ratio légèrement en défaveur des femelles. Ensuite, les mâles se prêtent moins bien au reconditionnement que les femelles, donc ils sont rapidement sous-représentés lorsque le cheptel est « vieillissant » comme il l'est depuis quelques années.

6.1 Les pontes

6.1.1 Description des étapes

Au préalable, toutes les structures d'incubation (auges, armoires, canalisations) sont vérifiées, nettoyées, détartrées et désinfectées.

Peu de temps avant les pontes (début novembre), les mâles sont regroupés dans un seul bassin pour faciliter leur capture, cette étape est nécessaire car leur semence sera prélevée tous les 15 jours.

L'état de maturation des femelles est vérifié chaque semaine par palpation de l'abdomen. Les femelles prêtes à pondre sont isolées du reste de l'élevage. Les pontes sont réalisées le lendemain mais peuvent être étalées sur plusieurs jours en fonction du nombre de poissons mûres.

Afin d'optimiser la diversité génétique des individus produits, des plans de fécondation sont établis pour suivre le programme de gestion génétique retenu (équilibre dans les types de croisement en fonction de l'âge et de l'origine des géniteurs) et optimiser au mieux la variabilité génétique.

Cela passe par :

- la recherche d'une participation équilibrée des mâles ;
- le mélange des cohortes pour limiter la possibilité de croisements entre proches parents ;
- la division des pontes de chaque femelle en sous-lots et l'utilisation d'un mâle pour féconder chaque sous-lot de 800 oeufs.

6.1.2 Maturation sexuelle

D'une façon générale, il existe un lien direct chez les saumons entre embonpoint, maturation et qualité des œufs.

Pour les femelles reconditionnées, la maturation n'a lieu que si la quantité d'aliment consommé et donc la prise de poids est suffisante. La moyenne des taux de maturation cette saison pour les femelles reconditionnées est de 92,6%

Tous les saumons capturés en montaison en 2013 ont mûri à l'exception d'un mâle et de deux femelles.

La moyenne des embonpoints observés cette saison est parmi les meilleures (Tableau 10). L'amaigrissement des géniteurs est moins important que les autres années, ce qui signifie que le nourrissage et les conditions de stabulation ont été très efficaces.

Tableau 10 : Comparaison des indices de condition au moment des pontes

K(Lf)	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Ponte	0,83	0,9	0,86	0,51	0,86	0,93	0,96	0,98	0,95	0,98	0,97	0,97

Tableau 11 : Coefficients de condition des poissons reconditionnés et des poissons de l'année avant reproduction

Coefficient de condition K(Lf)		Moyenne	Min	Max	Ecart-type
Reconditionnés	Mâles	0,97	0,81	1,12	0,08
	Femelles	0,98	0,84	1,39	0,13
Sauvages	Mâles	0,78	0,71	0,86	0,05
	Femelles	0,93	0,82	0,99	0,05

Lorsque l'on compare les indices de condition moyens immédiatement avant la reproduction, des poissons piégés de l'année et des reconditionnés, on constate que les poissons reconditionnés ont un meilleur embonpoint que les poissons sauvages (ANOVA, $P < 0,0001$). Ce qui est logique dans la mesure où ces derniers ont cessé de s'alimenter depuis plusieurs mois et ont parcouru des milliers de kilomètres contrairement à ceux de la pisciculture. On constate également que les femelles ont un meilleur embonpoint que les mâles (ANOVA, $P = 0,011$) et, enfin, que l'embonpoint des femelles reconditionnées est significativement supérieur à celui de toutes les autres catégories

Les mâles sauvages ont un embonpoint très faible, il s'agit principalement de castillons ayant séjourné des semaines durant en rivière dans des conditions défavorables (ce qui explique leur amaigrissement).

6.1.3 Date des pontes

Alors que la plupart des mâles sont spermiantes de novembre à mars, la maturation s'étale de la mi-novembre à la mi-janvier pour la majorité des femelles du cheptel (environ 75%).

Le pic de ponte a eu lieu pendant la semaine 50 au cours de 6 semaines où de nombreuses femelles ont mûri. On notera que les pontes des femelles sauvages sont assez groupées dans le temps contrairement aux reconditionnées. Ce phénomène est assez inhabituel, car généralement les schémas de répartition sont similaires.

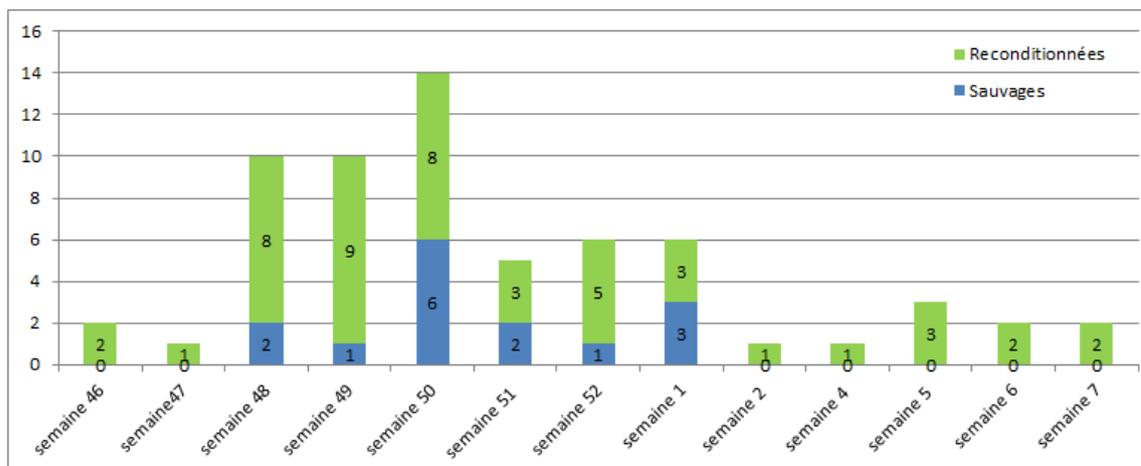


Figure 13 : Répartition de l'activité de ponte sur la saison 2013-2014.

6.2 Production d'œufs

562 407 œufs verts ont été produits au centre de Bergerac pour la saison de ponte 2013-2014. Ce chiffre est en diminution au regard des années précédentes.

Les poissons capturés en 2013 ont assuré 23,2% de la production totale, soit 130 753 œufs environ pour 15 femelles (soit 8717 par poisson).

Tableau 12 : Répartition des œufs pondus en 2013

	Nb œufs verts	%
Ponte 1 HM 2007 (6 reconditionnements)	7190	1,3
Ponte 1 HM 2008 (5 reconditionnements)	0	0,0
Ponte 1 HM 2009 (4 reconditionnements)	0	0,0
Ponte 1 HM 2010 (3 reconditionnements)	8100	1,4
Ponte 1 HM 2011 (2 reconditionnements)	0	0,0
Ponte 1 HM 2012 (1 reconditionnement)	5707	1,0
Ponte 1 HM 2013 (Sauvages)	0	0,0
Ponte PHM 2007 (6 reconditionnements)	0	0,0
Ponte PHM 2008 (5 reconditionnements)	7652	1,4
Ponte PHM 2009 (4 reconditionnements)	18500	3,3
Ponte PHM 2010 (3 reconditionnements)	44028	7,8
Ponte PHM 2011 (2 reconditionnements)	195967	34,8
Ponte PHM 2012 (1 reconditionnement)	114305	20,3
Ponte PHM 2013 (Sauvages)	130753	23,2
Queues de ponte	30205	5,4
	562407	100

Les poissons reconditionnés occupent un rôle important dans la quantité d'œufs produits puisque avec 76% des effectifs, leur production couvre près de 77% du total produit, soit environ 8540 œufs par femelle (Tableau 13). Les poissons de 3 reconditionnements ou plus ont produit 15 % des œufs. L'effort fait pour garder ces poissons a permis de compenser le déficit en matière de piégeage (et de migration) et d'assurer un volume d'œufs produits conforme aux attentes.

Le reste de la production est issu des queues de ponte (5%)

NB : une queue de ponte correspond à la repasse d'une femelle la semaine suivant la ponte afin d'évacuer les quelques centaines d'œufs restant dans la cavité générale.

Tableau 13 : Répartition des œufs produits en fonction des cohortes

		Reconditionnés		Sauvages	
		2007 à 2012		2013	
		1 HM	PHM	1 HM	PHM
Garonne	Nb de femelles	0	21	0	7
	Qté d'œufs	0	174194	0	60665
	Qté moyenne / femelle	0	8295	0	8666
Dordogne	Nb de femelles	3	24	0	8
	Qté d'œufs	20997	206258	0	70088
	Qté moyenne / femelle	6999	8594	0	8761
Total hors queues de ponte		20997	363258	0	130753
		401449		130753	
Queues de ponte		30205			
Total avec queues de ponte		562407			

Le nombre d'œufs produits est directement lié au nombre de géniteurs présents sur le site. Depuis la création du site, la quantité d'œufs produits a augmenté de façon homogène au fil des ans. Cependant, il y a eu un creux pour les années 2006 à 2008 du fait notamment de problèmes rencontrés pour piéger les poissons à Mauzac (dispositif non-adapté lors du chômage de Tuilières). Actuellement, les niveaux de production d'œufs sont proches de l'optimum du centre. La chute constatée depuis 2011 est liée à des piégeages insuffisants pour maintenir un niveau de production d'œufs élevé.



Figure 14 : Evolution du nombre d'œufs verts produits depuis la création du centre en fonction de l'année d'expédition des œufs.

6.2.1 Taux de survie des œufs produits

Le taux de survie des œufs produits en 2013 est bon, il varie de 77% pour les reconditionnés à plus de 79,5% pour les saumons de montaison. Les queues de ponte présentent elles aussi des bon taux de survie de l'ordre de 77 % (Tableau 14). Néanmoins, le taux de survie des œufs issus des reconditionnés a baissé par rapport aux années précédentes. Depuis ces sept dernières années, on remarque une inversion de tendance avec une survie plus importante chez les poissons de montaison que sur les reconditionnés (Tableau 14).

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène :

- les poissons sont conservés plus longtemps qu'auparavant et certains d'entre eux (particulièrement ceux dont les premières pontes ont été de qualité moyenne), ne s'améliorent pas les années suivantes. Il arrive même que la totalité de la ponte de certaines femelles soit jetée pour éviter la prolifération de pathogènes dans le circuit. Ces poissons sont tout de même conservés, certains parvenant parfois à assurer des productions d'œufs de bonne qualité ;

- certains PHM (Plusieurs Hivers de Mer) réalisent leur 6ème reconditionnement, c'est-à-dire leur 7ème épisode de reproduction sur le site. En règle générale, il a été observé que les pontes de ces poissons ont des taux de survie moins élevés que les PHM en premier reconditionnement ou que les castillons en deuxième reconditionnement. Autrefois largement majoritaires, les castillons de plusieurs reconditionnements représentent aujourd'hui une faible part du cheptel (cf Figure11).

- les piégeages automnaux sont très rares depuis 2003, en raison d'une activité migratoire automnale quasiment inexistante. De 1995 à 2002, les piégeages d'automne représentaient les trois quarts des captures. Les saumons piégés à cette période étaient essentiellement des castillons bloqués à l'aval du barrage de Bergerac, dans des conditions plus ou moins favorables selon les régimes thermiques et l'hydrologie. Cet arrêt estival forcé avait une incidence sur la qualité de leurs œufs : le taux de survie était d'environ 80 %. Par conséquent, avec une moyenne de 90 %, le taux de survie des œufs des reconditionnés était supérieur. Aujourd'hui, la quasi-totalité des saumons capturés proviennent des piégeages printaniers. Cela permet, en général, d'intégrer des géniteurs avec un coefficient de condition élevé, produisant des œufs présentant un taux de survie élevé (environ 95 %).

Pour résumer, les meilleurs taux de survie observés sur les œufs des poissons piégés l'année en cours s'expliquent par un meilleur état de santé général de ces poissons et un cheptel de géniteurs reconditionnés un peu vieillissant.

Tableau 14 : Survie des œufs produits en 2013 en fonction de leur origine

		Effectifs	Nbre d'œufs verts	Nbre d'œufs oeillés	% de survie
Reconditionnés	1HM	3	20997	18443	87,8
	PHM	45	380452	294231	77,3
Sauvages	1HM	0	0	0	0,0
	PHM	15	130753	103916	79,5
Queues de ponte		12	30205	23266	77,0
		75	562407	439856	78,2

Tableau 15 : Taux de survie des œufs

	Moyenne 1995 à 2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Sauvages	90,1	95	97,4	95,1	90	96,5	96,7	79
Reconditionnés	89,3	86,1	84,1	91,5	87,5	77,3	76	78

6.2.2 Stratégies de croisements et suivi des accouplements

Dans le cadre d'un plan de restauration d'une espèce en milieu naturel, la clef de voûte de la stratégie de production réside dans l'absence de sélection. Privilégier la participation de géniteurs sur critères phénotypiques est fort hasardeux lorsque les finalités sont d'ordre écologique et non agronomique. Par contre, il convient de favoriser les brassages génétiques au travers de croisements inter ou intra cohorte et de maximiser la participation de tous les individus capturés au hasard des migrations. Ces dernières années, la faiblesse des effectifs capturés a limité les volumes produits et la part des nouveaux croisements possibles. Les méthodes employées pour optimiser le brassage génétique, assurer le suivi et la traçabilité des opérations de reproduction sont :

- l'identification des géniteurs par marquage individuel ;
- la définition de plans de fécondation suite aux tests de maturité réalisés avant chaque ponte ;
- l'utilisation de la technique de fécondation différée (prélèvement et stockage des semences avant fécondation) ;
- le contrôle de la participation des mâles ;
- le fractionnement des pontes en sous lots ;
- la création d'un nombre élevé de sous lots par femelle ;
- l'utilisation d'un seul mâle pour féconder un sous lot ;
- le contrôle des croisements en fonction de l'âge ;
- le contrôle des croisements inter et intra cohorte.

Il n'existe pas de modèle opérationnel de référence pour la gestion génétique de stocks de saumons reproducteurs. Les méthodologies sont donc progressivement mises en place en interne, testées et adaptées durant les pontes. Le travail réalisé en parallèle dans le programme d'assignation parentale permet également d'alimenter les réflexions. Des données sont recueillies pour permettre d'orienter les choix méthodologiques, mesurer l'évolution dans le temps des croisements et en évaluer l'efficacité.

6.2.3 Fractionnement des pontes et combinaisons avec les mâles

Cette année, les pontes ont été fractionnées en sous-lots d'environ 700 œufs et fécondées par un seul mâle. En effet, les mâles ont un bon état de santé général et des semences de bonne qualité, il n'est donc pas nécessaire de multiplier le nombre de mâles pour s'assurer de la fécondation d'un lot d'œufs. Ainsi, la ponte d'une femelle peut être fécondée par une dizaine de mâles en moyenne. Il en résulte une dizaine de combinaisons père/mère différentes (soit environ 800 combinaisons mâles/femelle au total).

Tableau 16 : Descriptif des sous lots

	Nb de femelles (hors queues de ponte)	Nb moyen de sous lots par femelle	Nb moyen d'œufs par sous lot
Ponte 1	2	17	856
Ponte 2	1	11	880
Ponte 3	2	10	812
Ponte 4	8	8	940
Ponte 5	10	9	819
Ponte 6	6	9	1008
Ponte 7	8	9	978
Ponte 8	5	9	993
Ponte 9	6	9	1038
Ponte 10	6	10	895
Ponte 11	1	5	876
Ponte 12	1	8	938
Ponte 13	3	7	611
Ponte 14	2	8	1038
Ponte 15	2	9	979

6.2.4 Suivi du nombre de partenaires par femelle

Nous disposons de 63 femelles et 27 mâles pour la reproduction. (Tableau 9)

Les femelles castillons ont bénéficié de moins de mâles que les femelles PHM en raison de la différence de fertilité (6500 ovules par femelle pour les PHM contre 5500 pour les Castillons). Les femelles sont fécondées par dix mâles en moyenne, chaque ponte est fécondée par des mâles PHM et des castillons.

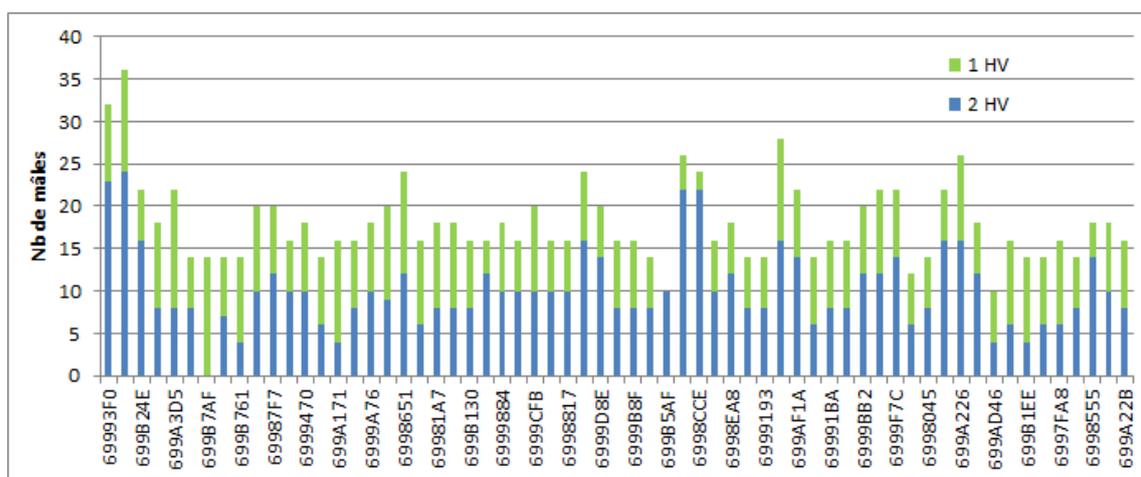


Figure 15: Suivi du nombre de mâles utilisés pour féconder chaque femelle.

6.2.5 Participation comparée des mâles

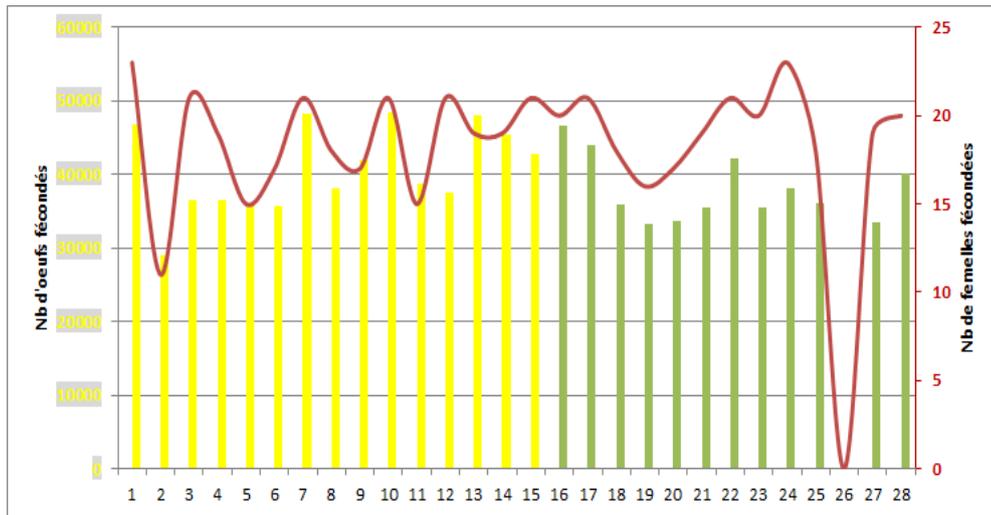


Figure 16 : Utilisation comparée des mâles (1 à 11 PHM - 12 et + Castillons)

Le nombre de mâles participant aux pontes cette saison est majoritairement constitué de PHM (61%). Les PHM comptent 15 mâles spermiant (Figure 16). En moyenne, chaque mâle a fécondé 19 femelles différentes (min. 11 ; max. 23) (Figure 17). Le faible effectif de castillons entraîne des taux de croisement réduits avec cette cohorte.

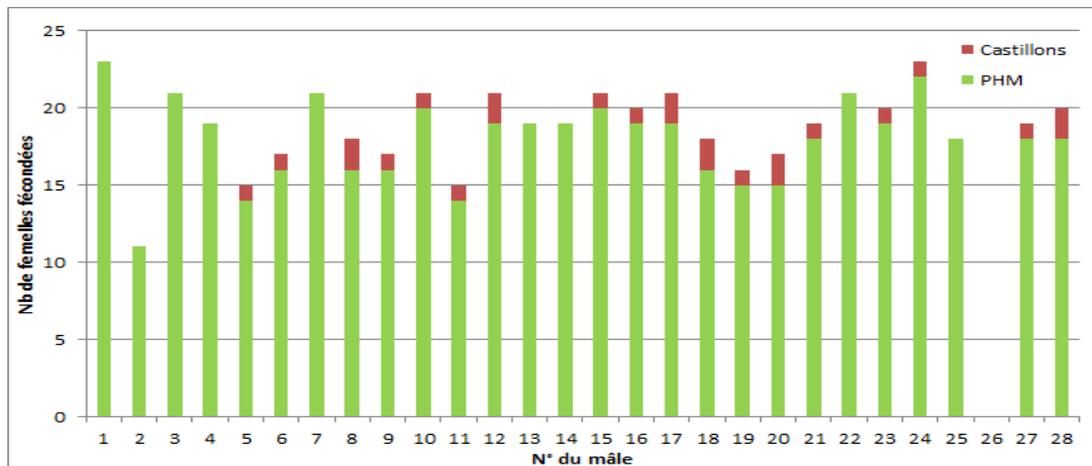


Figure 17 : Suivi du nombre de femelles fécondées par chaque mâle.

6.2.6 Bilan du suivi des croisements

Pour l'essentiel, les croisements ont été réalisés à 44% des possibilités théoriques, du fait de la disponibilité des mâles et du nombre de sous-lots possible pour chaque femelle. Environ 750 croisements ont été faits contre les 1701 théoriquement possibles.

Au final, 54,4% des œufs sont issus du croisement entre des PHM (Tableau 17). Viennent ensuite les croisements entre les PHM et les castillons qui représentent plus de 43,5% du volume.

Tableau 17 : Répartition des œufs fécondés par type de croisement, nombre d'œufs et % (hors queues de ponte)

		Femelles			
		1 HM		2 HM	
Mâles	1 HM	11925	2,2	215351	39,6
	2 HM	20997	3,9	295853	54,4



Photo 11 : Fécondation des sous lots

6.3 Expéditions des œufs

Les œufs sont expédiés vers 6 sites différents sur les deux bassins Dordogne et Garonne. (Figure 18). Pour la troisième année consécutive, des œufs ont été placés dans des incubateurs de classe pour permettre à des écoliers d'observer et d'étudier une partie du cycle biologique du saumon. Une fois éclos, ces œufs rejoignent le circuit traditionnel des piscicultures de grossissement (Castels et Pont-Crouzet) pour être au final relâchés en milieu naturel.

La traçabilité mise en place pour chaque lot d'œufs produits permet de définir comment seront réparties les pontes pour chacun des sites, le nombre d'œufs, le délai avant transport et éclosion, le nombre de familles (couple père/mère) représentées.

La production issue de chaque femelle est expédiée sur une pisciculture uniquement. Cela permet d'affiner le suivi pour parvenir à retrouver de façon certaine les lieux de déversement des juvéniles dans le cadre de l'opération d'assignation de parenté des adultes de retour.

Cette année, pour la première fois, les cheptels de géniteurs enfermés de Castels et Pont-Crouzet ont été constitués sur le site de Bergerac en prélevant une petite quantité d'œufs de chacune des pontes afin de maximiser la diversité des futurs géniteurs.



Photo 12 : Conditionnement des œufs pour une expédition.

La grande majorité des transports est effectuée par le personnel MIGADO, ce qui garantit un acheminement rapide. Les expéditions des petits lots d'œufs sont faites via la poste.

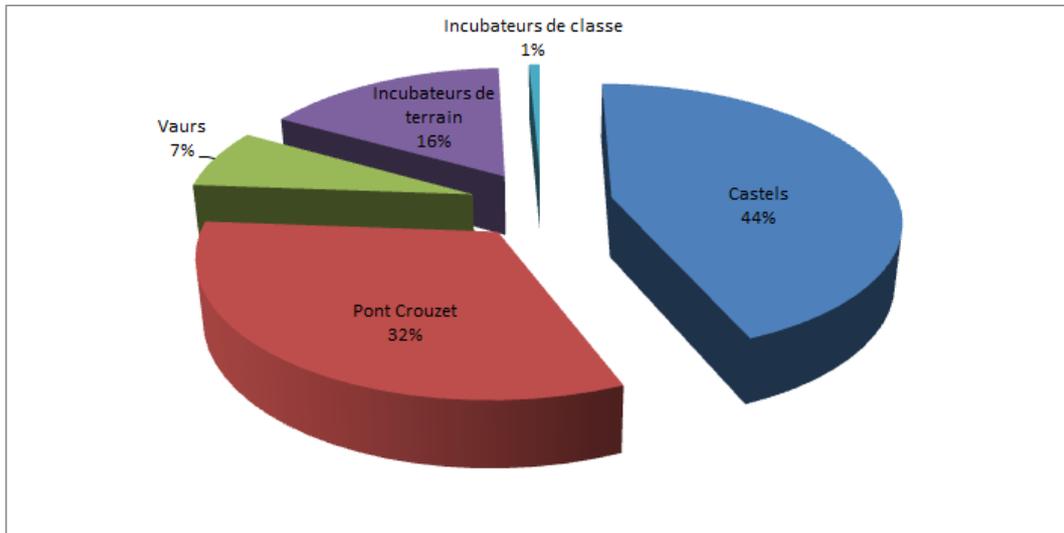


Figure 18 : Répartition des expéditions d'œufs

La grande majorité des œufs produits sont expédiés sur les piscicultures qui contribuent à l'effort de repeuplement sur le bassin. Cette année, les produits expédiés sur le site de Castels l'ont été au stade œuf mais également au stade alevin résorbé.

6.4 Congélation de semence

Au cours de l'année 2011 avec la cessation d'activité du fournisseur d'azote liquide, il a été décidé de sous-traiter l'activité congélation de semences. En effet, ce poste bien qu'intéressant et valorisant techniquement, était relativement chronophage à une période où l'activité était déjà haute. De plus, les coûts liés à l'approvisionnement en azote liquide et la gestion du stock allaient augmenter drastiquement.

Le partenariat mis en place avec le Sysaaf dans le cadre du projet d'assignation parentale des saumons de retour a permis de développer les échanges avec les acteurs de la filière aquacole, notamment les spécialistes de la sélection et donc du stockage des semences.

Une banque de semence aquacole congelée a été créée au CIA bovin de Rennes en 2010. Selon les directives de la DGAL, ce site ne peut recevoir que des produits conformes à la directive 2006/88/CE, soit indemnes MRLC (maladies réputées légalement contagieuses) et toutes les manipulations et stockage seront réalisés par l'URCEO qui bénéficie d'équipes spécialisées dans la congélation de semences. Les protocoles appliqués sont directement mis en place et validés par un comité scientifique constitué de chercheurs de l'INRA et de l'Ifremer. Les échanges sont encadrés par une convention et les coûts sont définis en concertation avec tous les partenaires et proches des coûts réels liés à une réalisation en régie. Il a donc été décidé de sous-traiter la congélation des semences de saumons à l'URCEO.

La sous-traitance de cette activité permet de bénéficier d'une expérience reconnue et de procédures standardisées réalisées sur un site spécialement conçu et équipé pour cela (contrairement à la pisciculture de Bergerac où l'accroissement de l'effectif du cheptel faisait du stockage des consommables et de la mise en place du chantier une opération de plus en plus fastidieuse). Il suffit donc maintenant aux pisciculteurs de prélever la semence des mâles et de l'expédier par la poste à CREA VIA après conditionnement spécifique. L'équipe teste la qualité des spermatozoïdes, réalise la congélation et référence les paillettes selon les requêtes de Migado. Par la suite, chaque semaine, les cuves de stockage sont contrôlées.

DISCUSSION - CONCLUSION

Le centre de Bergerac est la base du dispositif de production de juvéniles pour le plan de restauration du saumon atlantique. C'est le premier centre de ce type ayant été construit en France et la totalité de la production du site est dédiée au bassin versant Garonne-Dordogne.

Les structures d'élevage demandent un travail d'entretien et de surveillance quotidien et il en est de même pour les poissons qui y sont conservés. En effet, l'équilibre pour maintenir ces poissons dans des conditions conformes à leurs exigences biologiques est fragile. Il l'est d'autant plus que l'enjeu est de les amener à se reproduire plusieurs fois, phénomène qui est rare dans la nature en milieu perturbé. Le travail réalisé sur le site est donc à mi-chemin entre celui d'un aquarium et celui d'une pisciculture avec un programme de sélection. Cependant, les objectifs sont différents, Tout d'abord, le centre de Bergerac contribue à la restauration d'une espèce, en recréant une dynamique dans la population de saumons du bassin. Bien que la finalité soit à l'opposé de la sélection puisque c'est la diversité qui est recherchée, les pratiques nécessitent tout autant de rigueur et une traçabilité de chaque individu depuis son site de piégeage jusqu'à sa progéniture. Enfin, même si ce n'est pas son but premier, il peut avoir une vocation pédagogique et scientifique. Ainsi, en plus de ce haut niveau d'exigence d'un point de vue technique et zootechnique, la contrainte sanitaire est également forte. Il a donc été nécessaire de mettre en place une démarche en collaboration avec les autorités sanitaires de l'état et le GDSAA visant à s'assurer du caractère sain des produits du site qui ont vocation à être disséminés dans tout le bassin versant.

La pisciculture de Bergerac ne peut fonctionner à son optimum que si elle est suffisamment alimentée en géniteurs par les piégeages. En effet, jusqu'alors, le nombre de reconditionnements pour un même poisson était limité et seules quelques femelles parvenaient à faire plus de 3 ou 4 reproductions sur le site. La faiblesse des effectifs migrants de ces dernières années, l'absence de piégeages à Tuilières de 2006 à 2008 ont conduit à faire un effort particulier sur le reconditionnement de poissons âgés en testant de nouvelles pratiques et en complexifiant l'alimentation. Néanmoins, les piégeages sont impératifs pour renouveler le cheptel de géniteurs et apporter de nouveaux individus (notamment des mâles qui se reconditionnent assez mal).

Comme au cours des années passées, les axes principaux de travail sont la qualité du nourrissage, la diversité génétique des produits, le suivi sanitaire des poissons et des structures.

Bilan 2013 :

- production de 440 000 œufs œillés environ ;
- entretien de 63 géniteurs reconditionnés ;
- piégeage de 32 saumons sauvages ;
- poursuite de la procédure «site de quarantaine» afin de produire des œufs indemnes de SHV et NHI.

ANNEXES

FICHER DE SUIVI D'EXPEDITION DES OEUFS

CENTRE DE RECONDITIONNEMENT DE BERGERAC PREVISIONNEL EXPEDITION 2013 / 2014

N° pont	Identifiant ponte	Date ponte	N° fem	N° femelle	Nbr fem	Origine	Cohorte	Age de mer	nb mal dit	% de mal 2 hv	% ml DOR	% ml GAR	Nbre d'oeufs verts	% de survie reel	Nbre d'oeufs oeillés	Date expédition		Date expé	Nb oeufs expédiés					Géniteurs enfermés							
																330°	410°		Castels	Pont Crouzet	Vours	Incubateurs de terrain	Incubateurs de classe	Castels	Pont Crouzet						
1	BRMP1	14/11/2013	1	6993F0		Dor	2011	2	10	7188	40,63	59,38	13298	71,6	9461	28/12	7/1	08/01/14	9321					70	70						
1	BRMP1	14/11/2013	2	6994F7		Dor	2010	2	10	66,67	44,44	55,56	15852	88,12	13969	28/12	7/1	08/01/14	13829					70	70						
S total																															
2	BRMP2	21/11/2013	3	69982AE		Gar	2011	2	6	72,73	45,45	54,55	9583	97,05	9397	4/1	14/1	08/01/14	9257					70	70						
2	BRMP2	21/11/2013	4	Opte 1	2			100	3	100,00	33,33	66,67	1587	65,85	1045	4/1	14/1	08/01/14	1045					70	70						
S total																															
3	BRMP4	26/11/2013	5	6999929		Dor	2013	2	10	44,44	100,00	0,00	7047	97,9	6848	9/1	9/1	10/01/14					300	70	70						
3	BRMP4	26/11/2013	6	699A3D5		Dor	2013	2	12	36,36	100,00	0,00	9243	97,33	9766	9/1	9/1	10/01/14					300	70	70						
4	BRMP4	27/11/2013	7	699955A		Dor	2011	2	8	57,14	100,00	0,00	6550	98,48	6549	10/1	20/1	10/01/14						70	70						
4	BRMP4	27/11/2013	8	69987AF		Gar	2012	2	7	0,00	100,00	0,00	5792	97,81	5665	10/1	20/1	10/01/14						70	70						
4	BRMP4	27/11/2013	9	69998B0		Dor	2009	2	8	50,00	100,00	0,00	6540	87,74	5738	10/1	20/1	10/01/14						70	70						
4	BRMP4	27/11/2013	10	6998761		Dor	2012	2	7	28,57	100,00	0,00	6452	79,22	5111	10/1	20/1	10/01/14						70	70						
4	BRMP4	27/11/2013	11	69992FF		Gar	2011	2	10	50,00	90,00	0,00	10500	90,28	9479	10/1	20/1	10/01/14						70	70						
4	BRMP4	27/11/2013	12	69987F7		Dor	2011	2	9	60,00	80,00	20,00	10250	58,26	5767	10/1	20/1	10/01/14						70	70						
4	BRMP4	27/11/2013	13	6999062		Dor	2012	2	8	62,50	87,50	15,00	6551	89,89	5889	10/1	20/1	10/01/14						70	70						
4	BRMP4	27/11/2013	14	6999470		Gar	2011	2	8	55,56	88,89	11,11	8947	0,00	0	10/1	20/1	10/01/14						70	70						
4	BRMP5	27/11/2013	15	Opte 2	1			100	1	100,00	100,00	0,00	366	97,81	358	10/1	20/1	23/01/14	358												
S total																															
5	BRMP6	03/12/2013	16	6998297		Dor	2008	2	7	42,86	85,71	14,29	5000	45,86	2293	16/1	26/1	23/01/14	2163					70	70						
5	BRMP6	03/12/2013	17	699A971		Dor	2012	1	8	25,00	87,50	15,00	5707	72,7	4119	16/1	26/1	23/01/14	3979					70	70						
5	BRMP6	03/12/2013	18	699868D		Gar	2011	2	9	50,00	75,00	25,00	4949	31,58	1563	16/1	26/1	23/01/14	1423					70	70						
5	BRMP6	03/12/2013	19	6999A76		Dor	2012	2	10	55,56	77,78	22,22	7800	85,90	7450	16/1	26/1	23/01/14	6940				400	70	70						
5	BRMP6	03/12/2013	20	6999A77		Gar	2012	2	10	45,00	85,00	5,00	8000	93,23	7874	16/1	26/1	23/01/14						70	70						
5	BRMP6	03/12/2013	21	6998851		Gar	2011	2	11	50,00	75,00	25,00	11022	89,38	9851	16/1	26/1	23/01/14						70	70						
5	BRMP6	03/12/2013	22	6999130		Gar	2011	2	8	37,50	87,50	15,00	7892	90,56	7147	16/1	26/1	23/01/14	7007					70	70						
5	BRMP6	03/12/2013	23	69987A7		Dor	2011	2	9	44,44	77,78	22,22	8716	97,05	8459	16/1	26/1	23/01/14						70	70						
5	BRMP6	03/12/2013	24	6998385		Dor	2011	2	9	44,44	68,89	11,11	6244	8,00	0	16/1	26/1	23/01/14						70	70						
5	BRMP6	03/12/2013	25	6998130		Dor	2013	2	8	50,00	75,00	25,00	7333	12,15	2571	16/1	26/1	23/01/14						70	70						
5	BRMP7	03/12/2013	26	Opte 3	10			100	5	60,00	80,00	40,00	3380	90,38	3055	16/1	26/1	23/01/14	3055												
S total																															
6	BRMP8	11/12/2013	27	69986C1		Gar	2013	2	8	75,00	62,50	37,50	6872	70,01	4811	24/1	3/2		Bergerac					70	70						
6	BRMP8	11/12/2013	28	6999894		Gar	2013	2	9	66,66	77,78	22,22	9125	97,55	8782	24/1	3/2		Bergerac					70	70						
6	BRMP8	11/12/2013	29	699903C		Gar	2013	2	8	62,50	75,00	25,00	8727	97,49	8508	24/1	3/2	23/01/14						70	70						
6	BRMP8	11/12/2013	30	6999CFB		Gar	2013	2	10	50,00	80,00	20,00	9263	88,11	8162	24/1	3/2	23/01/14						70	70						
6	BRMP8	11/12/2013	31	699A9E7		Gar	2013	2	8	62,50	75,00	25,00	8361	97,49	8151	24/1	3/2	23/01/14						70	70						
6	BRMP8	11/12/2013	32	699887A		Dor	2013	2	8	62,50	75,00	25,00	8000	93,25	7460	24/1	3/2	23/01/14						70	70						
6	BRMP8	11/12/2013	33	699905E		Dor	2011	2	9	44,44	68,89	11,11	6244	8,00	0	16/1	26/1	23/01/14						70	70						
7	BRMP8	11/12/2013	34	699908E		Gar	2012	2	10	70,00	70,00	30,00	9190	96,69	8886	25/1	4/2		Bergerac					200	70	70					
7	BRMP8	11/12/2013	35	6999EAO		Dor	2010	1	8	50,00	75,00	25,00	8100	95,12	7705	25/1	4/2		Bergerac					70	70						
7	BRMP8	11/12/2013	36	69998BF		Dor	2007	1	8	50,00	75,00	25,00	7190	92,06	6619	25/1	4/2		Bergerac					70	70						
7	BRMP8	11/12/2013	37	6998199		Dor	2012	2	7	57,14	71,43	28,57	7270	94,99	6906	25/1	4/2		Bergerac					70	70						
7	BRMP8	11/12/2013	38	6998198		Dor	2008	2	5	100,00	40,00	60,00	2151	0,01	219	25/1	4/2		Bergerac					70	70						
7	BRMP8	11/12/2013	39	699A36B		Dor	2011	2	11	84,62	89,23	30,77	17850	84,98	15165	25/1	4/2		Bergerac					70	70						
7	BRMP8	11/12/2013	40	6998CCE		Gar	2009	2	10	91,67	66,67	33,33	11960	84,06	10054	25/1	4/2		Bergerac					70	70						
7	BRMP9	11/12/2013	41	Opte 4	8			90	4	50,00	75,00	25,00	3450	84,05	2898	25/1	4/2		Bergerac												
S total																															
8	BRMPD	11/12/13	42	6998F83		Gar	2011	2	7	62,50	75,00	25,00	7635	93,66	7125	31/1	10/2	10/02/14	7012					70	70						
8	BRMPD	11/12/13	43	6998EAB		Gar	2013	2	8	66,67	66,67	33,33	8895	94,10	8370	31/1	10/2	10/02/14	8230					70	70						
8	BRMPD	11/12/13	44	6999CE7		Dor	2011	2	7	57,14	71,43	28,57	6927	62,56	5720	31/1	10/2	10/02/14	5680					70	70						
8	BRMPD	11/12/13	45	6999993		Dor	2013	2	7	57,14	71,43	28,57	5714	97,95	5597	31/1	10/2	10/02/14	5457					70	70						
8	BRMPD	11/12/13	46	699A383		Gar	2011	2	8	57,14	71,43	28,57	11059	71,59	12112	31/1	10/2	10/02/14	10712					70	70						
8	BRMPD	11/12/13	47	Opte 5	14			85	8	62,5	75,00	25,00	7398	75,26	5568	31/1	10/2	10/02/14	5425												
S total																															
9	BRMPZ	24/12/13	48	699AF1A		Dor	2012	3	8	63,64	54,55	45,45	11200	94,41	10574	6/2															

FICHER DE SUIVI DES PIEGEAGES

Saumons piégés et stabulés au Centre de Bergerac en 2013																
Lieux	date arrivée	Espece	num sat	N° de Marque	N° Eppendorf	souche	cohorte	stade m/d/r	Sexe estimé	AGE estimé		Taille (cm)		L Max (mm)	Poids (kg)	potentiel en œufs
										riv	mer	LF	LT			
Tuilières	21/03/2013	SAT	1	699913B		DOR	2013	m	F	2		80	81,5	80	5,3	
Tuilières	21/03/2013	SAT	2	6999929		DOR	2013	m	F	2		78	79,9	76	5,11	
Tuilières	21/03/2013	SAT	3	6998DA6		DOR	2013	m	M	3		92,2	94,5	109	7,05	
Tuilières	26/03/2013	SAT	4	6999884		DOR	2013	m	F	3		83,7	86,5	79	5,8	
Tuilières	26/03/2013	SAT	5	6998A4B		DOR	2013	m	F	3		88,7	90,3	80	5,8	
Golfech	27/03/2013	SAT	6	699A9E7	16185	GAR	2013	m	F	2		78,4	81	73,5	4,99	
Golfech	27/03/2013	SAT	7	6998EA8	16443	GAR	2013	m	F	2		82	84,3	75	5,67	
Golfech	29/03/2013	SAT	8	6998995	16095	GAR	2013	m	F	3		85	87,5	80	6,58	
Tuilières	02/04/2013	SAT	9	6999F7C		DOR	2013	m	F	3		89,8	90,7	82	7,51	
Tuilières	04/04/2013	SAT	1DEV	6999DCE		DOR	2012	d	F	2			77			
Golfech	12/04/2013	SAT	10	699903C	16060	GAR	2013	m	F	2		78,4	80,2	69,5	4,75	
Golfech	16/04/2013	SAT	11	699B6C1	16172	GAR	2013	m	F	2		75,7	77	68	4,67	
Golfech	16/04/2013	SAT	12	6998B11	16386	GAR	2013	m	M	2		84,8	86	86	5,75	
Golfech	18/04/2013	SAT	13	6999CFB	16197	GAR	2013	m	F	2		84,7	85,8	78	5,26	
Tuilières	19/04/2013	SAT	14	699A3D5		DOR	2013	m	F	2		80	81,8	78	5,17	
Tuilières	19/04/2013	SAT	15	6997D07		DOR	2013	m	F	3		87	89,5	85	7,05	
Golfech	30/04/2013	SAT	16	6998045	16224	GAR	2013	m	F	2		72,4	74	67	3,42	
Tuilières	07/05/2013	SAT	17	699B130		DOR	2013	m	F	2		79,4	81,8	70	5,32	
Tuilières	22/05/2013	SAT	18	6998817		DOR	2013	m	F	2		76,3	79,1	69	4,8	
Tuilières	22/05/2013	SAT	19	6999C9F		DOR	2013	m	F	1		64,5	67,3	58	2,4	
Tuilières	24/06/2013	SAT	20	699B081		DOR	2013	m	M	1		60,4	62,3	59	2,08	
Tuilières	27/06/2013	SAT	21	6999193		DOR	2013	m	F	2		75,4	77,3	69	3,7	
Tuilières	04/07/2013	SAT	22	6998681		DOR	2013	m	M	1		58	60,1	56	1,78	
Tuilières	08/07/2013	SAT	23	699 91E4		DOR	2013	m	M	1		60,2	62,2	61	2,02	
Tuilières	09/07/2013	SAT	24	6E94FA4		DOR	2013	m	M	1		54,5	56,9	51	1,35	
Tuilières	09/07/2013	SAT	25	6E95F3B		DOR	2013	m	M	1		57,3	59,9	53	1,5	
Tuilières	09/07/2013	SAT	26	6D7B852	16057	DOR	2013	m	M	1		55,5	58,1	56	1,4	
Tuilières	09/07/2013	SAT	27	6E94DDE	16213	DOR	2013	m	M	1		64,9	66,5	68	2,71	
Tuilières	09/07/2013	SAT	28	6E94ABA	16136	DOR	2013	m	M	1		57,4	60,2	53	1,73	
Tuilières	11/07/2013	SAT	29	6E91662	16111	DOR	2013	m	M	1		60,4	62,2	52	1,98	
Tuilières	11/07/2013	SAT	30	6E90DED	16089	DOR	2013	m	M	1		57,4	60,6	57	1,68	
Tuilières	24/09/2013	SAT	31	6E995E0		DOR	2013	m	M	1		57,4	60,6	57	1,68	

Les données figurant dans ce document ne pourront être exploitées de quelque manière que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable de MI.GA.DO. et de ses partenaires financiers.